



L'Allevaradin

LE MAGAZINE DU PAYS D'ALLEVARD - N° 138 - Juillet 2017 - www.allevard.fr

Saison culturelle 2017/218 / p.16-17

Allevard en action pour une ville propre / p.4

Nouveaux commerçants, artisans, thérapeutes / p.8 à 10

Le conseil municipal des enfants embellit la ville / p.21

ALLEVARD
LES BAINS

SAMU

15

GENDARMERIE

17

POMPIERS

18

114

N° d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre

ADMR

Aide à domicile en milieu rural
14, avenue de Savoie
04 76 13 50 83

ADSPA

Soins à domicile
04 76 45 07 34

Assistance sociale CARSAT

RDV au **04 76 12 19 26**

Bibliothèque

Ancien Collège
Lundi, mercredi, samedi,
de 16 h 30 à 18 h 30
Jeudi, de 10 h à 12 h
04 76 73 65 07

Caisse d'Allocations Familiales

Lundi, de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h 30
Maison des services
33, rue de la ganterie - Pontcharra

Véolia

09 69 32 34 58

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^e mercredis du mois en mairie
Sur RDV au **04 76 97 50 24**
www.conciliateurs.fr

Conseiller juridique

3^e mardi du mois, en mairie,
de 17 h 30 à 19 h
Sur RDV au **04 76 97 50 24**

Déchetterie

Mercredi, vendredi de 14 h à 18 h
Lundi, samedi, de 8 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
Jusqu'à 19 h l'été

Maison du Territoire

71, chemin des Sources
Bernin
04 56 58 16 00

Gardes médicales

Maison médicale
12, rue Lamartine à Froges
- Les jours de semaine de 20 h à minuit
- Les samedis de midi à minuit
- Les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit
Pour avoir un rendez-vous appeler le
0810 15 33 33
Attention : aucun patient n'est vu sans accord préalable du centre 15.

Gendarmerie

8, boulevard Jules Ferry
17 ou **04 76 97 50 14**
Pour les plaintes, service en ligne de prise de rendez-vous personnalisée :
pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

La Poste

8, avenue Louaraz
36 31 : courrier
36.39 : banque postale
Lundi, jeudi vendredi : de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30
Mardi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30
Mercredi et samedi : de 9 h à 12 h
Départ du courrier à 15 h 30

Ludothèque

Ancien collège
Mercredi, de 16 h à 18 h 30

Mairie d'Allevard-les-Bains

Place de Verdun
Tél. **04 76 97 50 24** - Fax **04 76 97 00 88**
contact@allevard.fr
www.allevard.fr
Du lundi au vendredi,
de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Multi-accueil Les Flocons

14, bis avenue de Savoie
04 76 45 07 28

Musée d'Allevard

Maison des Forges
04 76 45 16 40
museejadis@allevard.fr
www.museedallevard.wordpress.com

Office du Tourisme

Place de la Résistance
04 76 45 10 11

Lundi, 10h/12h et 14h/18h ; du mardi au vendredi, 9h/12h et 14h/18h
www.allevard-les-bains.com

Perception

10, avenue Louaraz
04 76 97 51 14
Ouverture au public : du lundi au vendredi le matin de 8 h 45 à 12 h.
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30

Police Municipale

Square Menaggio
04 76 97 00 84

Pôle Emploi Pontcharra

440, avenue de la gare
Tél. candidat **39 49**
Tél. employeur **39 95**

GEG

24, avenue de Savoie
Du lundi au vendredi,
de 8 h 10 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 16 h 30
Un seul numéro pour joindre la régie et dépannage 24 heures sur 24 :
04 76 97 53 54

Relais Assistantes Maternelles

Avenue Louaraz
04 76 08 11 96
www.ram-paysdallevard.fr

Retraites complémentaires

Sur RDV au **08 20 20 00 14**

Retraite CARSAT

Permanence à Pontcharra,
Maison des services
33, rue de la ganterie - Pontcharra
Accueil uniquement sur RV au **39 60**

SASEP Saint-Pierre

04 76 40 66 18

Sécurité sociale

Jeudi, de 9 h à 11 h 30, en mairie

Transports du Grésivaudan

0 800 941 103 (appels gratuits)
www.tougo.fr

ALLEVARDIN 138

Édité par la commune d'Allevard-les-Bains, Place de Verdun - 04 76 97 50 24. **Directeur de la publication** : Philippe Langénieux-Villard.

Rédaction : Bernadette Buzaré. **Photos** : Bernadette Buzaré. **Mise en page** : Yann Moreaux.

Édition : Au Bristol. Papier PEFC certifié. **Distribution** : La Poste. **Tirage** : 4 500 exemplaires. **Dépôt légal** : juillet 2017 - ISSN 1270-0061.

Musique, art, sport les écoles municipales vous accueillent dès septembre

Ecole des Sports

Multi activités

Enfants de maternelle et primaire.
Carole De La Cruz : 04 76 45 58 51
 Bureau des Sports - La Pléiade
 ems@allevard.fr

Ecole de musique

Eveil musical

Dès la 3^e année de maternelle.

Formation musicale

Dès l'entrée de l'enfant au CE1.

Formation instrumentale

Dès l'entrée de l'enfant au CE1.

Instruments enseignés

Clarinette, cor d'harmonie, flûte traversière, hautbois, percussion, piano, saxophone, trompette, trombone, tuba, violon.

24, avenue de Savoie : 04 76 45 10 79
 eric.ferrier@emmallevard.com

Ecole des arts

Peinture

Peinture animalière (adultes), peinture décorative (adultes), peinture-illustration-fresque (enfants et ados), dessin (ados et adultes).

Anne Cochet :
 04 76 13 59 22 ou 06 51 92 61 37

Création artistique

Initiation au dessin, au pastel, à la peinture, au papier mâché, au collage, au récup'art, à la gravure (5-10 ans).

Valérie Lainé :
 04 76 08 29 31 ou 06 85 64 94 66

Poterie, travail autour de la terre, céramique

Enfants et adultes.
Véronique Coissac
 09 53 09 27 68 ou 06 83 32 77 68

Sculpture sur bois

Adultes.
Joseph Flaven : 04 76 97 55 66
 Maison des Forges – Rue de la Gorge



Piscine, et si on s'offrait une nocturne !

La nouveauté 2017 est l'ouverture de la piscine municipale jusqu'à 23 h le vendredi depuis le mois de juin et jusqu'à fin août. Sur réservation, le snack bar vous propose des soirées restauration à thème.
Infos piscine : 04 76 97 51 79
Snack Bar : 04 76 33 08 32



Sortie de territoire pour les mineurs

Changement de modalités

Depuis le 15 janvier 2017 un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal) et non plus par les mairies. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Attention la législation diffère en fonction de la nationalité des parents.
 Pour télécharger le document ou avoir plus d'informations : www.service-public.fr

2 agents de propreté urbaine recrutés



Deux agents sont venus renforcer les équipes techniques municipales. Ils sont dédiés uniquement à la propreté urbaine. Tous les jours ils arpentent la ville pour balayer les rues et désherber. Bienvenue à Marc Darbon et Florent Couffrant.

Le nettoyage et le balayage des trottoirs et des caniveaux devant les propriétés (et y compris quand il neige) est à la charge des riverains et non à celle des services municipaux.

Des corbeilles rinnovées et supplémentaires



21 corbeilles urbaines ont été rinnovées et 10 nouvelles ont été installées dans la ville en espérant un acte incitatif à leur utilisation.

Coût : 4 500 €

Les mégots de cigarette, les chewing-gum, et les emballages divers jetés dans la rue polluent l'environnement et mettent plusieurs années à se décomposer. Leur ramassage par les agents municipaux coûte cher à la collectivité.

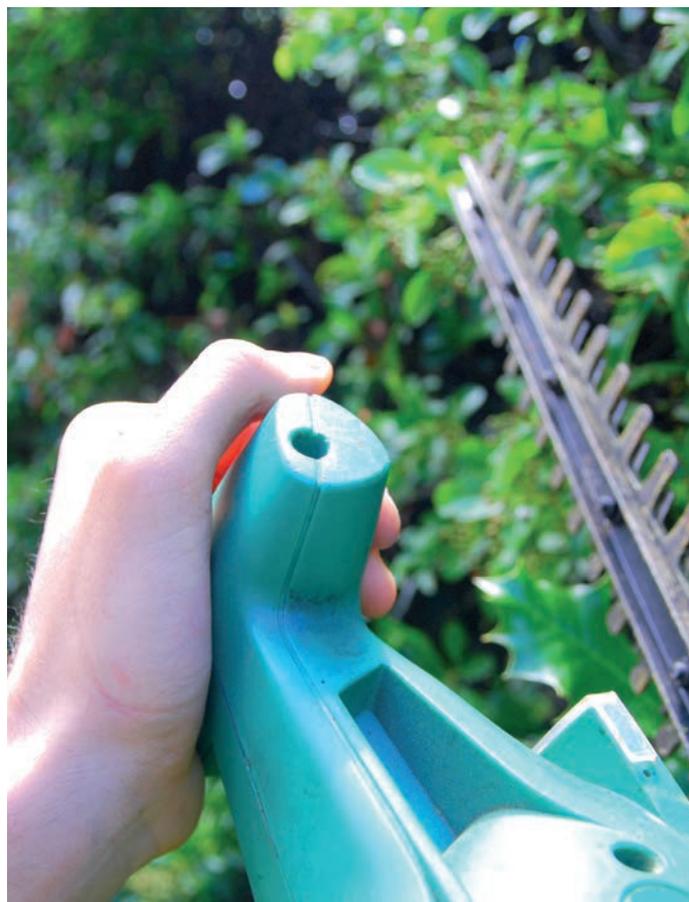
Des poteaux propreté canine installés



Les déjections canines restent un problème majeur pour la propreté de la ville. 5 poteaux « propreté canine » sont en cours d'installation. Ils sont équipés de sachets dédiés aux ramassages des excréments canins et d'une corbeille pour les jeter.

Coût : 1 900 €

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. Ils encourrent une amende de 35 € pour le non respect de la loi.



Tailler sa haie ce n'est pas une option, c'est une obligation

Afin d'éviter des accidents, il est obligatoire de procéder à l'entretien des haies (code civil). Une haie non entretenue peut rendre difficile la circulation sur le trottoir, davantage encore avec une poussette ou un fauteuil roulant. Elle peut également masquer des panneaux de signalisation routière, la visibilité des automobilistes ou encore toucher des fils conducteurs aériens (électrique, téléphone...). Dans tous les cas, la responsabilité de l'occupant est engagée. Il est donc impératif de respecter les règles.

L'occupant doit entretenir et tailler ses végétaux en limite de terrain pour éviter qu'ils débordent sur la voie publique ou chez le voisin. Les plantations à moins de 2 mètres de la limite autorisent une hauteur de 2 mètres maximum et imposent une distance à respecter de propriété à propriété d'au moins 50 cm.

Si une plantation atteint plus de 2 mètres à l'âge adulte, elle doit être plantée à au moins 2 mètres de la limite de propriété.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Après avoir informé le propriétaire, la commune peut aussi élaguer des haies non réglementaires. Le coût de l'intervention sera alors payé par l'occupant.



Bienvenue aux camping-caristes sur une nouvelle aire

Une nouvelle aire, entièrement aménagée, destinée à accueillir les visiteurs en camping-car est en cours de réalisation au David à proximité du centre de secours. Elle sera équipée d'une aire de vidange et d'arrivée d'eau, de bornes électriques, d'une barrière automatique et d'une borne de paiement sécurisée. La vingtaine d'emplacements bénéficieront d'une séparation en haie végétale. Elle vient remplacer l'ancienne qui était vétuste et dont l'emplacement est utilisé pour la construction du centre routier. Carine Picceu, conseillère municipale déléguée, et Gilbert Eymin, adjoint aux travaux, sont en charge du suivi du chantier.

Coût : 205 000 € (50 % de subvention du Département)



Le nouveau centre routier se profile

La construction par Le Département du nouveau centre routier, qui jouxtera le centre de secours avenue des Bains, se prépare. Ont débuté les travaux de démolition du bâti existant, l'aménagement du terrain pour les réseaux, et le profilage du terrain. L'édification du bâtiment devrait suivre avec une livraison estimative pour l'été 2018. La bâtisse sera composée d'abris et de hangars à véhicules, saleuses, et dépôt de sel. L'étage sera dédié aux bureaux administratifs, dont une partie recevra la Protection Maternelle et Infantile et l'assistante sociale.



Deux cours de tennis rénovés

Les cours 3 et 4 de tennis ont bénéficié d'une remise à neuf. Après démolition des anciens revêtements, un nouveau béton poreux coloré a été mis en place. Ils ont été inaugurés début juillet en présence de Patrick Mollard, maire adjoint, de Martine Kohly, adjointe au maire chargée du Sport et vice-présidente du Département chargée de la jeunesse, du sport et de la vie associative.

Coût : 55 000 € (30 % de subvention du Département).



Le rond point de La Ratz s'offre des fleurs

Dans l'esprit de toujours améliorer le fleurissement de notre ville, et particulièrement aux entrées, le rond point de La Ratz bénéficie de nouveaux espaces fleuris créés par le service « espaces verts » de la ville et sur proposition de Carine Picceu, conseillère municipale déléguée au fleurissement.

Danielle Gauthier

Brocante et antiquités

Danielle est passionnée de mobiliers et d'objets anciens. Depuis de nombreuses années elle chine dans les ventes aux enchères et partout où elle peut trouver des objets rares. Elle avait installé une boutique éphémère en 2013 rue Séraphin Bouffier, qu'elle avait transformée à l'issue de l'été en activité annuelle. Après la vente de ce local par son propriétaire, elle n'a pas retrouvé de surface suffisamment spacieuse



pour accueillir tous ses objets. Le temps de l'été, elle installe une boutique éphémère rue Ponsard (ancien local de coiffure Pierre Feuille Ciseaux) pour reprendre son activité.

11, Rue Ponsard
Tél. : 06 41 26 08 27

Conseil communal du Développement Mieux cibler les attentes des habitants et des touristes

Le Conseil Communal de Développement (CCD) d'Allevard, composé d'Allevardins désireux de s'investir pour l'avenir d'Allevard, s'est mis en place en septembre 2016, afin de réfléchir à des projets qui pourraient être utiles et bénéfiques aux habitants d'Allevard et à leurs visiteurs.

Les neuf bénévoles se sont fixés pour objectif en 2016/2017 de mieux cerner les attentes des Allevardins et des touristes en terme de qualité des services. Dans ce but, trois questionnaires de satisfaction ont été élaborés :

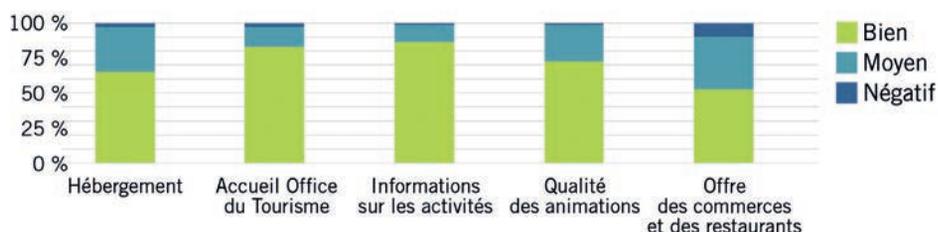
- Le premier, distribué en février 2017 à Allevard et au Collet, destiné aux touristes de la saison hivernale,
- Le second, concernant les habitants d'Allevard, que vous trouverez encarté dans ce numéro de l'Allevardin et que nous vous invitons à compléter sur papier ou internet,
- Le troisième, destiné aux curistes et aux touristes de la saison estivale et qui est distribué cet été.



Le questionnaire sur le tourisme d'hiver a été distribué en février. Grâce à la participation de l'Office de tourisme, des remontées mécaniques et des commerçants du Collet et d'Allevard, 94 questionnaires ont pu être analysés.

Ces retours ont mis en évidence un taux de satisfaction proche de 95 % (notamment par rapport à l'environnement, l'accueil, les activités proposées), mais ont également révélé que l'offre des commerces et des restaurants obtient le taux de satisfaction le plus faible de toute l'enquête avec quasiment 50 % d'avis moyens et négatifs. Vous pourrez retrouver les résultats complets de ce questionnaire sur www.allevard.fr.

Le CCD travaillera en 2017/2018 sur les points les plus faibles et soumettra ses propositions au Conseil municipal d'Allevard.



Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles du CCD d'Allevard, ou réagir par rapport aux questionnaires, vous pouvez les contacter par mail : ccd.allevard@gmail.com

5^e saison pour les commerces éphémères : une initiative qui porte ses fruits

Voilà 5 ans que la municipalité soutient l'installation d'artisans d'art durant la saison estivale, du 1er juin au 30 septembre en prenant en charge le loyer pour une première année, 50 % pour les années suivantes s'il y a exercice d'une activité commerciale. L'idée étant d'étoffer le tissu commercial, d'ouvrir les commerces fermés et de soutenir les projets culturels qui se développent dans la commune depuis plusieurs années.

La démarche porte ses fruits avec l'installation par la suite d'artisans d'art à l'année et de plus en plus de commerces ou d'activités qui investissent des locaux fermés.

Cette année la municipalité soutient deux activités, Natacha Ronin, créatrice de bijoux, et Danièle Gauthier, brocanteuse.

Voisinelove Créas

Natacha Ronin, créatrice de bijoux



Créatrice de bijoux depuis plusieurs années, Natacha Ronin vous invite à venir découvrir son travail dans sa boutique rue des thermes, qu'elle proposait jusqu'à présent sur son site Internet, dans de nombreux salons et en show room.

Dans un style romantique ou kawaii, vous y trouverez des boucles d'oreilles, des bagues, colliers, bracelets, broches ainsi que des accessoires pour les cheveux, des miroirs et bien plus encore.

Elle vous propose différentes gammes pour différentes occasions, y compris des bijoux de mariage.

Le 30 juin, c'est en présence de Philippe Langénieux-Villard, maire d'Allevard, d'élus, de commerçants et d'amis que sa boutique éphémère était lancée jusqu'à fin septembre. Natacha est aussi présente sur le marché nocturne du mardi soir à Allevard.

33, rue des Thermes
www.voisinelove-creas.com



À Allevard, l'électricité est désormais confiée à GEG

Depuis le 1^{er} mars, Gaz Electricité de Grenoble (GEG) a repris les activités de la Régie d'électricité d'Allevard. Implantée depuis plus d'un siècle, au

cœur des Alpes, GEG est une entreprise publique active sur tous les métiers de l'énergie en électricité et en gaz naturel : production d'énergies renouvelables, distribution et fourniture de gaz et d'électricité, services d'éclairage.

En reprenant les activités de la régie, GEG s'est engagée à maintenir le même niveau de prestations, avec les mêmes offres et les mêmes services.

Les conditions tarifaires restent également inchangées ; les tarifs étant fixés par l'Etat sur tout le territoire national.

Seuls les horaires d'ouverture de l'agence clientèle ont été modifiés.

En outre, les agents, bien connus des Allevardins, ont été confirmés dans leur poste et maintenus sur place. L'équipe technique a été renforcée.

Après quelques mois de fonctionnement, GEG vient de décider de moderniser l'accueil de la clientèle afin d'offrir une qualité de service irréprochable à ses clients. A cet effet, quelques travaux de rénovation seront réalisés dans les prochains mois.

GEG est également engagée par un programme pluriannuel d'investissements sur les réseaux de façon à offrir la qualité de distribution électrique attendue par les Allevardins.

**Du lundi au jeudi,
de 8 h 10 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 16 h 30.
24, avenue de Savoie**

4 232

HABITANTS recensés à Allevard
au 1^{er} janvier 2017



Colis de Noël, êtes vous inscrits ?

Chaque année, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) confectionnent des colis qui sont offerts aux personnes résidentes de la commune âgées de 75 ans et plus.

Afin de lister les noms des habitants concernés, le CCAS travaille à partir de la liste électorale qui n'est pas exhaustive (nouveaux, étrangers, non inscrits...).

Si vous n'êtes pas inscrits et que vous souhaitez recevoir le colis de Noël, n'hésitez pas à vous faire connaître avant le 15 octobre auprès de la Mairie, à l'accueil ou par téléphone, au 04 76 97 50 24.

Le réseau rubis est opérationnel

C'est effectif, désormais la police municipale et la gendarmerie sont directement reliées par radio. Cette interopérabilité permet aux agents de recevoir et de communiquer en direct et de façon sécurisée.

Une avancée en terme de rapidité et de sûreté et une première en France à l'échelle d'un territoire intercommunal aussi étendu que le Grésivaudan. Les policiers municipaux ont bénéficié d'une journée de formation. Ce dispositif est porté par la Communauté de Communes du Grésivaudan.



Bientôt des jardins familiaux

Le projet de jardins familiaux prend forme. La municipalité a décidé de mettre à disposition des allevardins d'une superficie totale de 400 m², situées impasse des jardins pour y créer des jardins potagers.

Toute personne qui souhaiterait bénéficier d'un lot, doit adresser un courrier de candidature à Monsieur le Maire d'Allevard avant le 31 août 2017.



Début avril les deux bars de la place de La Résistance ont changé de propriétaires.

Tous deux souhaitent participer activement à l'animation de la place. C'est pourquoi ils ont investi la commission « animations » à l'office du Tourisme à laquelle se sont également associés les propriétaires de la crêperie « La Flambée ». Une volonté d'unir leurs forces pour travailler dans la même direction, une place animée. Qui sont-ils ?



Grand Collet

Fabienne et Franck Merlin

Ils arrivent de Chambéry où ils étaient déjà à la tête d'un établissement du même type.

Avec leur professionnalisme, ils souhaitent poursuivre l'activité bar, tabac, PMU, française des jeux et glacier et bien sûr continuer à développer et apporter leur touche personnelle au Grand Collet.

Le Grand Collet
2, place de La Résistance



Brasserie L'Escale

Blandine et Florent Le Gall

Ils ne sont pas inconnus à Allevard, ils ont tenu 10 ans la maison de la presse qui jouxte leur établissement.

Aujourd'hui ils ont pour ambition d'apporter une nouvelle dynamique à ce lieu. Après des travaux, avec notamment la création d'une cuisine et un nouvel agencement intérieur, Blandine et Florent ont ouvert les portes de La brasserie « L'Escale ».

En effet, outre l'activité bar, L'Escale vous accueille désormais aussi pour déjeuner ou dîner avec un plat du jour, en semaine le midi, et une carte qu'ils ont voulu raisonnable afin de proposer uniquement des produits frais, de qualité et préparés dans leur cuisine. Pour ceux qui souhaitent picorer autour d'un verre, L'Escale a également une offre d'ardoises apéritives.

Côté desserts, l'accent est mis sur la proposition de glaces avec 15 coupes à leur carte qu'ils ont appris à réaliser lors d'une formation dans les célèbres ateliers Paul Bocuse. Voilà de quoi mettre l'eau à la bouche des gourmands et éveiller la curiosité de tous.

L'escale
15, place de La Résistance
Tél. : 04 76 40 99 32



Côté Délice

Côté Délice s'installe place du Temple

Patricia et Stéphane Ponsero déjà propriétaires de la Boulangerie-Pâtisserie « Au Délice d'Allevard » rue de la Gorge, ont depuis avril fait l'acquisition de la boulangerie place du Temple « Côté Délice ».

Installés depuis 11 ans à Allevard et dans une volonté d'étoffer leurs gammes de produits, ils ont déménagé place du Temple leur fournil à pain pour consacrer leur espace de confection, rue de la Gorge, à la pâtisserie.

« Au Délice d'Allevard » ne change rien, il continue la vente de pain, de pâtisseries et autres produits. « Côté Délice » se consacre notamment à la vente de pain, avec en plus un pain au maïs et aux céréales, et se spécialise dans les tartes briochées aussi bien aux fruits cuits, qu'aux fruits frais.

La volonté de Patricia et Stéphane Ponsero est également d'assurer une ouverture 7 jours sur 7, et donc, qu'il n'existe pas de jours sans pain à Allevard.

Il y a 11 ans, lorsqu'ils se sont installés sur la commune, ils étaient une équipe de 4 avec leurs 2 employés. Aujourd'hui l'activité a développé des emplois avec une équipe de 12 personnes sans compter les stagiaires ou apprentis régulièrement accueillis. « Aimer son métier c'est aussi le transmettre, je considère que c'est de mon devoir de former des jeunes. Depuis 26 ans je n'ai jamais cessé et j'ai plaisir à voir les vocations qui s'éveillent ».

Tél. 04 76 08 19 79
2, place du Temple
Ouvert tous les jours
« Côté Délice » fermé le lundi
« Au Délice d'Allevard » fermé le mardi



Hôtel Restaurant Le Panoramic

Nouveaux proprio, nouveau look

Ils en rêvaient et ils l'ont fait. Telle est la devise que Kristell Mbarga, Sandra Bru-neaux, François Leyris et Amar Mimoun, nouveaux propriétaires du Panoramic, pourraient inscrire sur leur établissement.

Ces 4 amis, amoureux de montagne qui vivaient à Paris, ont un jour eu l'audace de tout plaquer pour travailler et vivre dans un environnement plus en adéquation avec leur passion. C'est à Allevard qu'ils ont choisi de s'installer en achetant Le Panoramic dont le cadre dominant les montagnes les a séduit.

Arrivés en octobre dernier, ils ont entièrement rénové la bâtisse. 16 chambres confortables sont venues remplacer les 25 existantes afin d'offrir plus d'espace et une salle de bains à chacune. Une très belle salle est offerte à la partie bar-restaurant.

Que ce soit pour des fêtes de familles, des banquets, des repas de groupes, des apéritifs dînatoires, ... Le Panoramic vous apporte son savoir faire dans un cadre fidèle à son nom, le dynamisme et la passion de ses propriétaires.

4, route du Moutaret
Tél. 04 76 45 06 06 (sur réservation)
contact@lepanoramic-allevard.fr
www.lepanoramic-allevard.fr



The Victory English Institute s'installe rue Porte Freychet

Dans le dernier Allevard nous vous faisons part de l'activité de Carole Chabanne, professionnelle de l'anglais. Début juin c'est dans le centre de notre ville qu'elle a installé sa petite école dans une ancienne boutique. Elle y accueillera un large public, petits (à partir de 4 ans) et grands. N'hésitez pas à la contacter pour plus d'informations.

5, rue Porte Freychet
Tél. 06 29 45 88 55
carole.chabane@thevictoryenglishinstitute.fr
www.thevictoryenglishinstitute.fr

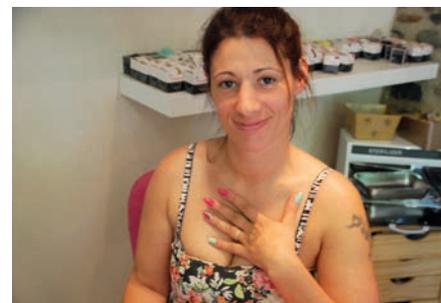


Le Dauphin

Le tabac presse est refait à neuf

Le tabac-presses Le Dauphin situé rue de la Gorge a été entièrement refait à neuf. D'importants travaux que Catherine Talbot, propriétaire, a choisi de réaliser pour bénéficier d'un commerce plus esthétique et mieux agencé. Une nouveauté, la vente de boissons fraîches sous forme de canettes.

Ouvert du lundi au samedi de 6 h 30 à 12 h 15 et de 15 h à 19 h 15.
Le dimanche de 7 h 30 à 12 h.



Fashion Nails s'agrandit

Sandra Coelho, styliste ongulière a déménagé son commerce de la rue des Thermes à la rue de la Gorge dans une surface commerciale plus importante. Deux nouvelles cordes à son activité : les soins esthétiques et les cabines UV.

8, rue de la Gorge
Tél. 06 59 74 03 39



Tendance revient rue Charamil dans 70 m²

En juillet 2014 après l'incendie qui avait dévasté l'immeuble où était situé le magasin de prêt à porter Tendance, rue Charamil, Sylviane Dejardin avait déménagé sa boutique provisoirement rue des Meuniers. Après les formalités administratives en matière d'assurances et plusieurs mois d'importants travaux, Sylviane a réintégré son magasin rue Charamil qui a été complètement refait à neuf.

Beaucoup plus vaste que le précédent, il permet d'accueillir un plus grand choix de vêtements et s'impose comme un véritable espace de mode dans notre ville.

Ouvert du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 15 h 30 à 19 h. De mai à septembre, ouvert le dimanche de 10 h à 12 h.
11, rue Charamil





Matthieu Monbailly

À votre service pour les travaux de terrassement et de bucheronnage

Pas toujours facile de bénéficier du travail d'un tractopelle quand le besoin est de courte durée... C'est la raison pour laquelle Matthieu s'est spécialisé dans la location d'un tractopelle avec chauffeur. Pour une heure ou plus, il vous propose de réaliser vos travaux de terrassement : plateforme, tranchées, VRD, modelage de terrain...

Une autre corde à son arc, le bucheronnage. Vous pouvez le solliciter pour l'abatage ou l'élagage de vos arbres.

8, rue du Closy
Tél. 06 25 51 33 13
monbailly.matthieu@orange.fr



Travaux Chery

Pour le second œuvre

Guillaume Chery, artisan, est à votre disposition pour tous vos travaux de second œuvre : placo, peinture, revêtement de sol, menuiserie, et conseil en aménagement et agencement intérieur.

Fort d'une expérience de 20 ans dans le BTP, il vous propose son professionnalisme dont ont bénéficié de nombreux chantiers comme celui du Bal à Tapas à Allevard, dont l'un des trois co-gérants n'est autre que son frère Stéphane. Guillaume vous rappelle qu'en matière de travaux de rénovation pour les habitations achevées depuis plus de 2 ans, la TVA bénéficie d'un taux réduit de 10 %. N'hésitez pas à le solliciter pour tout renseignement ou un devis gratuit.

Tél. : 07 87 52 50 79
travaux.chery@gmail.com



Eric Gros

École VTT labellisée MCF

C'est en partenariat avec le magasin « SportShop » qu'Eric Gros vient de lancer son école de VTT, labellisée MCF (Moniteur Cycliste France). Il vous propose des sorties VTT, avec ou sans location, sur le Pays d'Allevard avec selon vos envies des pratiques diverses : freeride, velo assistance électrique, initiation bike park, VTT sur neige. Une activité qu'il a choisie d'exercer toute l'année.

10, place de Verdun (SportShop)
Tél. 06 75 37 27 21
eric.gros@infonie.fr

ECO X

Après Paris, Nantes, Lyon, le vélo électrique s'installe à Allevard

Maximilien Wagner vient d'ouvrir un espace dédié à la vente et à la location de vélos électriques rue de Grand Pont. L'enseigne est déjà présente dans plusieurs grandes villes : Paris, Nantes, Lyon et arrive à Allevard ! Ce n'est pas un simple magasin d'achat-vente que Maximilien souhaite développer mais un lieu pour les amateurs de nouvelles sensations avec la possibilité d'une location accompagnée d'un moniteur diplômé MCF. Treking, trail, rando... s'adressent aussi bien à de sorties familiales, qu'aux randonneurs sportifs, été comme hiver (y compris sur la neige), en montagne comme en plaine, dans multiples conditions puisque ECOX vous propose un matériel adapté à chaque pratique.

Ecox c'est aussi la réparation et entretien de tous les cycles. Soyez curieux, n'hésitez pas à vous rendre en boutique pour en connaître davantage.



Rue du Grand Pont
ecoxallevard@gmail.com - Tél. 06 84 03 87 33
www.ecox.fr

Grési-cadeaux

Des chèques cadeaux
à dépenser localement



Philippe Langenieux-Villard, maire d'Allevard et Alain Joly, président de l'association Grési-Cadeaux, ont convié les agents économiques d'Allevard pour leur présenter l'action mise en place par l'association Grési-Cadeaux qui est soutenue par la communauté de communes du Grésivaudan et la CCI de Grenoble.

L'objectif est de promouvoir l'économie locale à travers des chèques cadeaux utilisables chez les agents économiques adhérents dans le Grésivaudan. Ils peuvent être achetés par les entreprises (défiscalisés), les associations, les particuliers auprès de l'association Grési-cadeaux. Ils sont ensuite utilisés comme bons d'achat aux bénéfices des salariés, clients, membres ou proches, par exemple comme cadeau de mariage, de Noël, fêtes ou tout simplement pour des achats dans les commerces partenaires. Une initiative pour créer une cohésion entre les différents agents économiques du Grésivaudan et stimuler le commerce de proximité.

Pour plus d'information :
Tél. 06 08 93 75 64
www.gresicadeaux.fr



Pierre du Carre

Bienvenue au Refuge

A 1761 mètres d'altitude, le refuge de la Pierre du Carre est ouvert et vous accueille jusqu'à mi-septembre. Plusieurs animations ponctuelles sont programmées :

Vendredi 11 août

soirée contes et astronomie « En attendant les étoiles filantes... ».

Vendredi 25 et samedi 26 août

passage de l'Echappée Belle

Et tout au long de la saison, à la demande, soirées « découverte de l'astronomie » (observations à l'oeil nu, aux instruments, conseils...).

Tél. 06 83 14 47 84



Promenade en calèche

Le temps de l'été, Guy Gaillard vous propose une balade en calèche dans les rues d'Allevard.

Tél. 06 79 04 64 24

Et si Allevard était le pays du mieux-être ? 4 nouveaux thérapeutes s'ajoutent au tissu des praticiens

Céline Morlon

Praticienne Shiatsu
Certifiée par la
Fédération Française
de Shiatsu Traditionnel

Le shiatsu est un Art thérapeutique manuel qui s'appuie sur les méthodes énergétiques chinoises.

Céline Morlon travaille sur les méridiens d'acupuncture avec ses pouces et ses mains principalement.

Le but est d'harmoniser l'énergie dans tout l'organisme et de stimuler ses propres capacités d'auto guérison. En effectuant des pressions et des étirements



sur l'ensemble du corps, il est permis d'obtenir une détente globale, tant d'un point de vue physique qu'émotionnel.
1^{ère} séance : 55 € (1 h 15),
2^e séance : 50 €.

33, avenue de Savoie
Tél. 06 71 81 43 66
celinemorlon@orange.fr
www.shiatsu-rei.fr

Sandrine Loubens

Réflexologue Ounalome

Réflexologue certifiée en Réflexologie plantaire, palmaire et émotionnelle et praticienne EFT, spécialisée en gestion des douleurs et des émotions, Sandrine Loubens vient d'ouvrir son cabinet. Elle vous propose un moment privilégié pour vous aider à booster vos ressources personnelles à travers des soins personnalisés. Une méthode ayant pour vocation d'aider votre corps à se détendre afin de mieux gérer stress, douleurs, sommeil, et de vous booster en permettant à vos systèmes respiratoire, lymphatique, circulatoire... de fonctionner avec plus d'aisance, plus d'énergie.

Sandrine est également formée



à différentes méthodes d'aide à la libération des blocages émotionnels, elle organisera prochainement des ateliers sur ce thème. Elle est notamment spécialisée dans l'aide aux personnes atteintes de fibromyalgie et de maladies chroniques.
Séance : 40 €

13, rue Chenal
Sur rendez-vous uniquement
Tél. 06 06 85 72 08
ounalome.reflexo@gmail.com
www.ounalome.com

Médecines douces, dites alternatives, traditionnelles, les thérapeutes fleurissent depuis quelques années dans notre ville avec chacun sa méthode, sa philosophie, sa formation, pour apporter un accompagnement au mieux être à travers des pratiques différentes.

Réflexologie, Shiatsu, Reiki et Bols Tibétains viennent depuis peu enrichir cette offre.

Marie Theis

Maître praticienne
en Reiki traditionnel

Le Reiki est une très ancienne science curative japonaise. C'est une alliance de la méditation et du toucher qui relie la personne à elle-même en lui permettant d'aller chercher en elle ses capacités et ressources naturelles pour faire face aux difficultés qu'elle peut rencontrer.

Cette méthode de rééquilibrage énergétique aborde tous les plans de l'être humain: physique, émotionnel et psychique. Elle renforce et accélère le processus naturel de guérison, rétablit la fluidité dans la circulation des énergies, relâche les



muscles, dissout les blocages par la détente totale, soulage la douleur et réduit l'angoisse.

1^{ère} séance : 50 € (1 h),
2^e séance : 40 € (40 mn),
Initiation au 1^{er} degré de Reiki Usui : 150 € (1 journée).

33, avenue de Savoie
Tél. 06.61.73.40.49
marietheis@orange.fr
marietheis.com

Jean-Claude Nectoux

Sonothérapeute

Jean-Claude a passé 6 ans en Asie à la découverte de différentes techniques de soins énergétiques : shiatsu, yoga, reiki, avant de rencontrer un maître Népalais qui lui a transmis son amour pour les Bols Tibétains.

Il propose des soins avec les Bols Tibétains qui vont permettre un rééquilibrage énergétique. Partant du principe que tout au long de notre vie nous recevons des chocs émotionnels qui fabriquent une carapace et qui s'inscrivent dans l'énergie du corps, il va d'abord identifier et comprendre les blocages. Il va, ensuite, adapter un rituel de soins en y incorporant des touches de techniques reiki,



shiatsu et divers instruments de musique. Les bols restent le cœur du soin. Il propose aussi des soins collectifs, en famille, des concerts de Bols Tibétains.

1^{ère} séance : 50 € (1 h),
2^e séance : 30 €

15, rue Charamil
(face à la librairie)
Tél. 06 41 19 08 54
jsabra@gmail.com
magie-bols-tibetains.fr
www.facebook.com/nectoux-jeanclaude



Lancement d'une plateforme de stages sur Internet

La Département de l'Isère et la Communauté de communes Le Grésivaudan ont créé une plateforme d'offres de stages d'observations sur Internet destinés aux collégiens et lycéens.

« gresivaudan.monstage.fr » met en relation les collégiens et lycéens du Grésivaudan avec des professionnels souhaitant les accueillir. Les professionnels, implantés sur le territoire du Grésivaudan, peuvent déposer une offre de stage sur cette plateforme. Cette opération a été lancée en mars au Collège Marcel Chêne lors de la clôture du forum des métiers.

Plus d'informations et de conseils pratiques sur gresivaudan.monstage.fr

Atelier « Net attitude, les bons usages en ligne »

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) a organisé 3 rencontres avec des collégiens du Grésivaudan.

Les classes de 5^e et 4^e du collège Flavius Vaussenat ont assisté à une séance de prévention sur les risques liés à une mauvaise utilisation d'Internet (cyber-violence, cyberharcèlement et divulgation d'informations personnelles sur la toile). Ces ateliers avaient pour objectif de développer un esprit critique auprès des jeunes pour qu'ils naviguent sur le web de façon responsable et sécurisée. L'atelier était animé par e-Enfance, association nationale reconnue d'utilité publique.

Pour joindre les transports TouGo ?

Remplissez une fiche disponible en agence ou sur www.tougo.fr et la transmettre par courrier à : TouGo – 1846, rue de Belledonne 38920 CROLLES ou sur contact@tougo.fr Tél. 0 800 941 103 (numéro vert, service et appel gratuits)

3^e édition du concours photos du Grésivaudan

Organisé par la Communauté de Communes Le Grésivaudan, le 3^e concours photographique, a débuté le 1^{er} juin et se clôturera le 30 septembre. Il est ouvert à tous les amateurs, petits et grands, en individuel ou collectif, avec un maximum de 4 personnes. A la clef de nombreux lots à gagner et les photographies sélectionnées feront l'objet d'une exposition itinérante dans le Grésivaudan.

Cette édition 2017 met un coup de projecteur sur l'un des fleurons de l'histoire et de l'économie du Grésivaudan : le papier. C'est aussi l'occasion de mettre en valeur notre patrimoine naturel : le bois, matière omniprésente sur notre territoire et l'eau qui a fait la force de l'industrie papetière et de l'hydroélectricité.

Bulletin d'inscription et règlement sur www.le-gresivaudan.fr/294-concours-photos.htm



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : des aides pour rénover votre logement



Cette OPAH, lancée par la Communauté de communes Le Grésivaudan a pour objectif la réhabilitation de 249 logements entre 2017 et 2020 sur le territoire communautaire. Plus de 2,5 millions d'euros de subventions de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat), du Grésivaudan et du Département de l'Isère seront versés aux propriétaires dans le cadre de cette opération. L'OPAH s'adresse aussi bien à des **propriétaires occupants** (selon des conditions de ressources) qu'à des **propriétaires bailleurs** souhaitant louer des logements à loyers modérés.

Quels travaux peuvent être subventionnés ?

- Les travaux d'économie d'énergie : isolation, menuiseries, chauffage, énergies renouvelables...
- Les travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite : douche à l'italienne, siège monte escalier, rampe d'accès à l'habitation...
- Les travaux lourds visant à résoudre une dégradation importante du logement : humidité, absence de chauffage...

A qui s'adresser ?

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide et connaître le dispositif de l'OPAH, munissez vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et contactez SOLIHA Isère Savoie :

- Par téléphone **0 805 030 004** (au numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe).
- Par mail : le-gresivaudan@solihha.fr
- En permanence :
 - Tous les mercredis après-midi de 14h à 16 h dans les locaux de la communauté de communes du Grésivaudan, 90, rue Henri Fabre à Crolles.
 - Un vendredi sur deux de 10 h à 12 h **en mairie de Alleverd.**
 - Un jeudi sur deux de 10 h à 12 h à la maison des services de Pontcharra, 33, rue de la Ganterie.

Attention

Ne pas commencer les travaux avant d'avoir déposé les dossiers de subvention et d'avoir obtenu les accords des financeurs. Les aides ne sont pas acquises de droit mais font l'objet d'une décision de l'Anah et du Grésivaudan.

Dans le cadre de ses opérations. Le Grésivaudan ne mène aucune campagne de démarchage téléphonique ou en porte à porte auprès des particuliers. Par prudence ne répondez jamais à ce type de sollicitations et signalez ce type de démarche.

Attention, de nouvelles règles pour les ordures ménagères !

Le nouveau règlement du SIBRECSA impose désormais que tous les bacs pour déposer les ordures ménagères soient préhensibles par le camion de collecte (les bacs communaux le sont) et que le contenu des poubelles soit conforme au nouveau règlement.

Dès le 15 août 2017, si la réglementation n'est pas respectée, le SIBRECSA apposera un autocollant de non-conformité sur les poubelles pour laisser le temps aux usagers de s'équiper d'une part et de prendre connaissance des consignes de tri d'autre part.

A partir du 1^{er} septembre 2017, si les bacs ne sont pas conformes ou que le contenu ne respecte pas les consignes de tri, ils ne seront pas vidés. (Exemple : des végétaux dans un bac et c'est l'ensemble du bac qui est laissé sur place !)

LA PRÉSENTATION À LA COLLECTE

- Les déchets doivent être placés dans un bac préhensible par le camion de collecte (norme NF EN 840 – de 1 à 6 -).
- Le bac est sorti la veille de la collecte et rentré une fois le ramassage effectué.
- Le bac doit être placé en bordure de voie, sans entraver la circulation et facilement accessible par les ripeurs.

LES DÉCHETS INTERDITS DANS LA POUBELLE

- **En déchèterie** : les gravats, les encombrants, les végétaux, les gros cartons, les produits toxiques, les appareils électriques, les piles et batteries, les ampoules et néons.
- **En pharmacie** : les déchets de soins piquants ou tranchants.
- **Points recyclage** : le papier, le verre, les emballages recyclables.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES À ALLEVARD

Dans la ville : lundi, mercredi, vendredi

Dans les hameaux : mercredi

Au Collet : vendredi et du 15 décembre au 31 mars le lundi (collecte supplémentaire)

PROFESSIONNELS : ARTISANS, COMMERÇANTS, ENTREPRISES

S'ils sont assimilables à des ordures ménagères, les déchets d'activités économiques sont collectés dans la limite de 450 litres par semaine. Au-delà de ce volume, le professionnel est assujéti à la redevance spéciale ou libre de trouver un autre prestataire de collecte et de traitement.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Sur le site Internet du SIBRECSA, www.sibrecsa.fr, vous trouverez :

- La version intégrale du règlement de collecte.
- Les jours de ramassage des ordures ménagères.
- Les horaires des déchèteries.
- Les consignes de tri avec les Points Recyclage géo localisation.



R de Récup' pour les objets et meubles que vous jetez



Vous souhaitez vous débarrasser d'objets tels que meubles, bibelots, vaisselle, vélos, revus, outils, jouets, matériel puériculture... mais ne pas les jeter à la benne ? La recyclerie associative

« R de Récup' », ayant obtenu le label « chantier de réinsertion » les récupère pour leur donner une deuxième vie. Elle effectue des permanences de récupération dans des déchèteries de la vallée (Pontcharra le mercredi de 9 h à 11 h 30 – Le Touvet les 2^e et 4^e samedis du mois de 14 h à 17 h) ou vous pouvez aussi déposer vos objets dans leurs locaux de Pontcharra « 90, rue de la ganterie » les mardis 13 h / 7 h - mercredis à vendredis 10 h / 17 h 30 - samedi 9 h - 13 h (dès septembre). La vente des objets rénovés et relookés se fait les mercredis 10 h / 17 h 30, vendredis 14 h / 17 h 30, samedi 9 h 30 / 13 h (dès septembre).

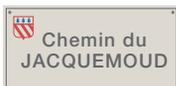
Le Flumet : un regard artistique par l'École Nationale Supérieure de Paysage



Dans le cadre du projet de réaménagement des rives et de désensablement du lac du Flumet, EDF, en collaboration avec la ville d'Allevarde et Crêts en Belledonne, a offert la possibilité à 5 étudiants de l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles de travailler sur la valorisation artistique du lac. A l'issue de plusieurs jours de visite et de création, ils ont présenté aux élus et à EDF leurs regards. Ils offraient ainsi un recueil de poèmes et récits illustrés, un montage vidéo et une exposition artistique des matières qu'ils ont trouvé autour du lac. Un préambule à la réflexion engagée sur l'aménagement de ce lieu qui fait son chemin.

Le Musée vous raconte l'histoire des rues d'Alleverd

Après les trois premières parties sur les Allevardins 135, 136, 137, continuons notre promenade dans les rues



Dans le dictionnaire toponymique le radical « Jak » signifie lieu élevé. Par extension, à Alleverd, il désigne un hameau élevé.



A l'origine, il y avait des marais et des terrains cultivables près de ce lieu dit. Cette impasse conduit à des jardins hors les murs de l'enceinte médiévale. A partir du XIX^e siècle, un nouveau quartier se construit autour des jardins.



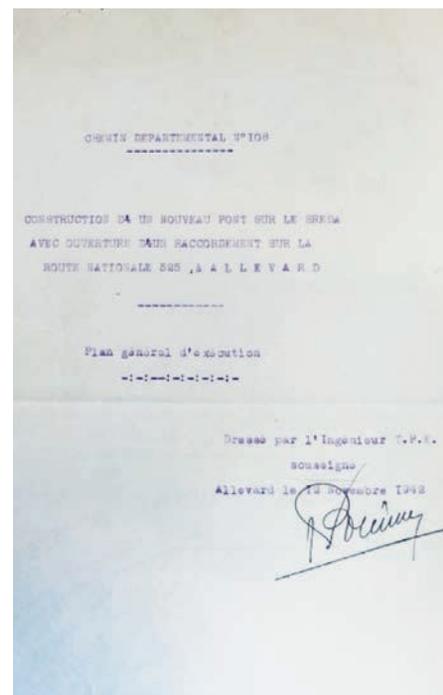
Avant la seconde guerre mondiale, il n'existait pas de passage reliant la place Rambaud à la rue de la Gorge et à la rue Laurent Chataing. L'aménagement du barrage du parc du château, en 1940, permet en 1942 la création du pont qui enjambe Le Bréda. Le département de l'Isère crée la route départementale 108. Joseph Cassera, maire d'Alleverd, propose de nommer cette nouvelle rue « rue de la Libération » en hommage aux forces de la résistance Française.



Antoine Louaraz (1791/1861) est issu d'une famille de maîtres de forges (à St-Hugon et à Saint Rémy de Maurienne) ancien propriétaire à Alleverd.

Député de Montmélian et de La Rochette jusqu'à l'annexion de la Savoie en 1860, il aurait activement contribué au rattachement de celle-ci à la France. Ami personnel du docteur Laurent Chataing, sans descendance, il décide par testament de faire un don à la commune d'Alleverd, terre de ses origines.

Ainsi, lors de la séance d'août 1876, le Conseil Municipal accepte la donation suivante : une petite propriété à Alleverd appelée « Le Cottard » et un marais situé sur la commune de St-Pierre-d'Alleverd. Ce terrain devra être géré et administré par la commune et les revenus qu'ils pourront en dégager seront annuellement et perpétuellement consacrés aux malades et nécessiteux de la commune.



La suite dans le prochain Allevardin...

Récente découverte, une prison pour les femmes à Alleverd



C'est dans le sous-sol d'une maison du centre d'Alleverd, construite en 1830, que se trouvent encore les vestiges d'une ancienne prison de femmes.

Sur la porte qui mène aux cellules est encore inscrit « Chambres de sureté pour les femmes ». Un patrimoine peu commun de la vie sociale du XIX^e siècle découvert fortuitement il y a un an par la propriétaire. Malgré les générations qui ont côtoyé ce lieu, personne n'y avait encore prêté attention.

D'après les premiers éléments, cette prison fut louée à la police sous Napoléon 3 et vraisemblablement les protagonistes d'un épisode appelé « La journée des casseroles », menée à l'encontre de la construction du temple en 1840, ont goûté la paille de ce cachot.

Sur les plafonds subsistent encore des graffitis des détenues avec des noms de familles, des dates, quelques mots.

Une association s'est créée afin de préserver ce pan de notre histoire, même si elle fut très douloureuse. En lien avec la mairie, elle envisage de prendre l'avis d'un spécialiste de la restauration et de mener des investigations sur l'histoire de cette prison.

CULTURE

Présentation de la saison culturelle 2017/2018

Vendredi 15 septembre – 20 h 30 - La Pléiade

Lors de cette soirée vous pourrez découvrir les spectacles que vous réserve cette nouvelle année culturelle en présence de certains artistes et producteurs.

La soirée sera ponctuée et animée par Les Bandits Manchots

Soirée
gratuite
LIVE !

Improvisation chantée Concert Live en totale impro !
Du public, des musiciens, une scène. Un répertoire à inventer ensemble.

Si ça part en live, tout est normal...

Tout part d'un mot, d'une idée, lancés par le public. La musique se pose, les paroles arrivent. Une chanson naît. Une valse lancinante ou un tango argentin, un slam déjanté ou un blues : découvrez, en même temps que les musiciens, leur dernier album sur scène : en Live !

www.lesbanditsmanchots.net

Réservation

Merci de vous inscrire au 04 76 97 50 24 (Mairie d'Alleverd) ou par mail à sylvie.plejade@yahoo.fr



BARBARA FURTUNA

Mardi 10 octobre – 20 h 30

Eglise Saint-Marcel

Créé il y a quinze ans en Corse, Barbara Furtuna parcourt aujourd'hui le monde. De collaborations avec L'Arpeggiata ou le ténor Plácido Domingo, avec les musiciens belges du Belem ou en duo avec Roberto Alagna, les quatre artistes font rayonner la langue corse loin de ses frontières. Ils lui confèrent ainsi un message universel de tolérance, une main tendue au-delà des différences.

Fidèles aux traditions de l'île, à ses valeurs et à son histoire, Barbara Furtuna a ouvert une voie artistique quasiment unique, refusant de se laisser enfermer dans les clichés et les répertoires stéréotypés.

16 € / gratuit -12 ans

www.barabara-furtuna.fr

Places en vente à l'Office du Tourisme et sur place



CONQUEST

1948 - Déclaration des Droits de l'Homme

Samedi 24 février – 20 h 30

La Pléiade

MozaiK, Cie Vocale, Orchestre Régional du Dauphiné

Comment faire connaître de façon ludique et joyeuse les 30 articles de cette Déclaration ? Le groupe grenoblois MOZAÏK a décidé de les mettre en musique mots pour mots.

Alternant les rythmes endiablés de l'Est, les mélodies envoûtantes ibériques ou d'inspiration plus mozartiennes, les chants transporteront le public dans un pays où se côtoient jazz, blues, world, classique et romantisme.

Ils vous invitent à venir nombreux les (re)découvrir et à les chanter avec eux sur scène dans ce spectacle riche en émotions.

12 € / 15 € / 18 €



CELTIC LEGENDS

15TH ANNIVERSARY TOUR

Samedi 3 mars – 20 h 00

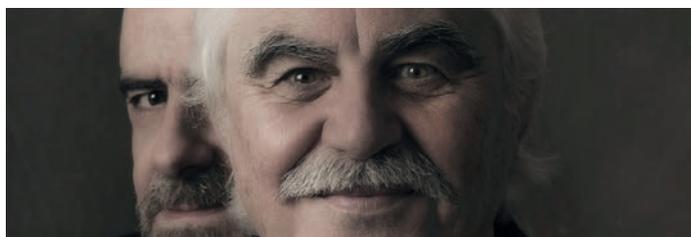
La Pléiade

Après le succès triomphal de 2015 ponctué par 8 représentations à l'Olympia de Paris, CELTIC LEGENDS revient sur les plus grandes scènes de France !

12 jeunes danseurs & 5 musiciens qui vous feront voyager. Deux heures de tourbillons colorés, des danses époustouflantes chorégraphiées par la talentueuse Jacintha Sharpe sur des rythmes traditionnels effrénés interprétés par 6 musiciens (Uilleann-pipes, flûte, violon, bodhran, guitare, accordéon) le tout sous la direction musicale de Sean Mc Carthy. Laissez vous entraîner au pas de danse !

Carré Or : 48 € - Catégorie 1 : 43 € / Réduit & CE : 39 € /
Catégorie 2 : 37 € / Places numérotées

Places en vente à l'Office du Tourisme et sur les réseaux du net habituels, et sur place



« POURQUOI ? Parce que ! »

Vendredi 24 novembre – 20 h 30

La Pléiade

Le nouveau solo à deux de Serge PAPAGALLI

Avec Serge PAPAGALLI et Stéphane CZOPEK

Le thème de ce nouveau spectacle ? C'est très simple. Nous allons répondre à toutes les interrogations souvent angoissantes que vous vous posez parfois. Nous apporterons des réponses à toutes. Et si vous avez déjà la réponse, nous trouverons la question.

Ma famille sera aussi présente. Mon père italien et ma maman d'origine chinoise seront, en pensée et en paroles, à mes côtés.

Tous les dossiers seront abordés grâce à l'aide de mon ami Stéphane.

18 € / 22 €

www.papagalli.fr

Places en vente à l'Office du Tourisme et sur place



LE TARTUFFE de Molière

Vendredi 19 janvier – 14 h 00 et 20 h 30

La Pléiade

Compagnie En Scène et Ailleurs

« Molière, critique de l'ordre social du XVII^e siècle, n'en finit pas de nous étonner tant les propos de l'ensemble de ses œuvres sont contemporains. »

C'est avec ce regard que le metteur en scène Jean-Vincent Brisa a donné vie à sa dernière création. Il voit Tartuffe comme un personnage dangereux, le destructeur d'un système politique utilisant l'arme de l'intégrisme religieux, à l'image du terrorisme moderne. Sur scène et dans les coulisses, le chaos règne, entre hypocrisie, mensonges, manigances, délations et résistance, avec l'humour et la dérision propres à Molière comme fil conducteur.

8 € (réduit et groupes scolaires) / 12 €

<http://www.ensceneetailleurs.com>

Places en vente à l'Office du Tourisme et sur place



Noëlle Perna - SUPER MADO

Samedi 7 avril – 20 h 30

La Pléiade

Si vous voulez savoir comment les hormones mènent le monde, comment regarder la réalité... sans la télé...

Comment préparer un poulet « israélo poulestinien » et si vous voulez comprendre pourquoi Nice est le plus beau pays du monde... Ne loupez pas Mado ! Elle vient en mission pour vous donner ses réponses... et même des réponses aux questions que vous ne vous posez pas !

36 € - 39 € / Places numérotées

Places en vente à l'Office du Tourisme et sur les réseaux du net habituels, et sur place



Un lac

Samedi 26 mai – 20 h 30

La Pléiade

Une pièce chorégraphique pour cinq clowns

Compagnie Le Bateau de Papier

Cinq clowns, n'ayant pas les moyens d'interpréter « Le Lac des Cygnes », décident de danser « Le Lac des Poules », ou plus simplement Un lac. Se lançant à corps perdus sur la scène, joyeusement et avec la maladresse qu'on leur prête, les clowns s'emparent de la danse pour réinventer ce ballet. C'est que le désir de danser est aussi fort chez ces cinq clowns que chez les danseurs étoilés, eux aussi ont un corps qui parle, rêve d'étoiles et de grâce.

8 € / 12 €

Places en vente à l'Office du Tourisme et sur place



Exposition de l'atelier « Rêves de couleurs »



« Van Dongen et le fauvisme » du 29 septembre au 7 octobre, de 14 h 30 à 18 h 30, salle Veyton – Mairie d'Allevard.

Découvrez The French Bastards

Un label américain, un bassiste allevardin



Créé en 2015, le groupe grenoblois THE FRENCH BASTARDS répond tout d'abord à une envie de composer une musique instrumentale, comme une bande originale de film imaginaire, dont les thèmes et les rythmes sauraient capter les courants contemporains. Mélange de funk, de jazz mais aussi de musique classique, il se compose à la batterie de Xavier Bray, au parcours et à la gamme de jeu étendus (Virago, Eiffel, Mama Rosin), et à la basse contre-basse de Guillaume Lannoy (La Jongle, Prohom, Raspail), qui distille quant à lui des grooves empreints de son goût pour un rock vintage. C'est le local de l'étape, il habite Allevard depuis 2006. Le label new-yorkais THE RONGETZ FOUNDATION a produit deux titres du groupe qui sortira son premier disque en novembre 2017.

« Belledonne-les-Bains, des curistes bien occupés ! »

La nouvelle exposition temporaire du musée d'Allevard emmène les visiteurs à la découverte du thermalisme à Allevard, Uriage, Challes-les-Eaux ou encore Aix-les-Bains. Ils peuvent voguer sur les eaux thermales qui coulent à flot dans notre région et se mettent dans la peau du curistes bien occupé : casino, théâtre, golf, hippodrome et descentes en traîneau, les loisirs ne manquaient pas !

Cette exposition a été inaugurée en présence de Philippe Langénieux-Villard, Maire d'Allevard et Vice-Président de la Communauté de Communes du Grésivaudan en charge de La Culture et de Martine Kohly, adjointe au Maire d'Allevard et Vice-Présidente du Conseil Départemental. Les élèves latinistes du collège d'Allevard avaient pour l'occasion travaillé sur la rédaction de courriers de curistes de différentes époques, qu'ils ont lus lors de cette cérémonie.



Allevard d'Art d'Art

Durant le mois de juin, Claude Rochat, photographe, a exposé ses créations photographiques et ses textes sur trois sites publics : Vitrine Mosaïste (3, rue des Meuniers), dans le bassin du Parc Barral et au Parc des Thermes. Vous pouvez encore admirer ses œuvres sur la vitrine de Corinne Chaussabel, artisan d'art mosaïste. Vous y découvrirez un travail effectué à partir de photos de bouches de caniveaux de notre ville croisé avec des photos du travail de l'artiste mosaïste.



Mémoire d'un tueur ordinaire

Le 2^e roman de Claude Bachelier

Après « Angèle Cartier », Claude Bachelier, allevardin, vient de sortir son deuxième roman « Mémoire d'un tueur ordinaire ».

« Parce qu'il s'ennuie dans sa maison de retraite et que sa conscience le titille un peu trop, il entreprend de partager avec d'anonymes lecteurs quelques scabreuses affaires qui ont émaillé son existence... »

Disponible à la librairie d'Allevard
Tuliquoi





Carole de la Cruz toujours au top niveau

Bien connue pour être en charge de l'activité sportive des enfants des écoles et de l'école municipale des sports, Carole de la Cruz a dernièrement participé au championnat de France de Volley Ball, plus de 35 ans, en Alsace. Licenciée à Venelles Volley, club fédéral et professionnel vainqueur de la coupe de France, son équipe a fini médaille de bronze de la compétition. Elles ont échoué en demi-finale contre l'équipe prestigieuse du racing Club de France.

Ce championnat vétérans regroupe des anciens joueurs de haut niveau et pour la deuxième année, Carole a reçu le titre de meilleure passeuse de ce challenge.



Yvette Doz à la tête du Club Louaraz

Yvette Doz a succédé à Edmond Perrot à la présidence du Club Louaraz. Un nouveau bureau a vu le jour avec Gisèle Candy, Vice-Présidence, Martine Davallet, trésorière et Christiane Chabert, secrétaire. Il faut compter sur la présence active des autres membres : Mesdames Biot, Crespin, Parisotto, Rosa, Sonzogni et Willerval et Messieurs Fussy, Gras Poix et Parisotto. Association des aînés de notre ville, elle compte aujourd'hui 68 adhérents. Très active, elle organise de multiples activités et des sorties à la journée.

Tél. 06 86 14 86 94

Courriel : clublouaraz@sfr.fr

À NOTER

Forum des associations

Samedi 9 septembre de 14 h à 18 h
La Pléiade

Réunion des associations pour la réservation des salles des manifestations ponctuelles :

Vendredi 29 septembre à 20 h
En Mairie d'Alleverd

Le Team Trail V2 au Max!

L'idée a germé début 2017 chez un groupe de sportif qui partagent tous la même passion, la pratique d'activités d'endurance toute saison. Une pratique commune les a réunis : le Trail ou la course en montagne. Agés de 49 ans et plus, ils ont parallèlement au club local Bel'Donne Running auquel beaucoup d'eux appartiennent, décidé de se regrouper au sein d'un Team : « Le Team Trail V2 au Max ! »

L'équipe, se compose de Patrice Faure, Bernard Thimon, Marc Coulon, François Nicot, Alain Perrot, Mario Daigle, Clément Guillet, Youcef Tabet, Patrick Deffay et de Marc Macary. Ils ont tous participé en compétition, à des cross ou Trails, épreuves locales, régionales ou nationales. Ils veulent ainsi défendre l'idée de durabilité possible dans l'exercice du sport d'endurance. Leur premier défi commun, réalisé le 20 mai, a été de relier en courant tous ensemble : Crêts-en Belledonne, Crêt du Poulet, col du Merdaret, station de Prapoutel et retour à Alleverd toujours par un tracé en relief via Montarmand, les Burdins, Paume, Montouvard. Longue vie à ce Team de copains !



Excellente saison pour Bréda Roc

Léane Cantin double championne départementale



Une belle saison sportive pour l'association d'escalade « Bréda Roc » avec notamment leur participation aux championnats départementaux à Vizille et La Rochette. Carton plein pour Léane Cantin qui remporte le titre de championne départementale sur les deux compétitions chez les minimes. A Vizille Périne Divoux rafle le podium de Vice-Championne en « juniors femme ». De belles performances pour les autres grimpeurs avec chez les minimes filles à Vizille : Lucie Ponsero : 6^e. Chez les minimes garçons : Gabriel Tomé : 7^e, Ryan Macquet : 11^e. Chez les Cadettes : Charlotte Raybaud : 9^e. A la Rochette chez les minimes filles : Lucie Ponsero : 5^e. Chez les minimes garçons : Gabriel Tomé : 5^e, Ryan Macquet : 9^e et chez les juniors femmes Perrine Divoux se place en 4^e position.

Yoga mieux-être

Présidée par Claudine Menigot, l'association « Yoga Mieux être » du Pays d'Alleverd, qui compte 80 adhérents, propose des cours de yoga enseignés par BKS Iyengar. Telle est la pratique qu'a choisie de faire partager Monique Brunet-Manquat, fondatrice de l'association, et Anaïs Didelle, toutes deux enseignantes.

Tél. 06 47 57 93 14 (Claudine Menigot) - menigot.claudine@icloud.com

Retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée



Suite à la parution du décret du 27 juin 2017, relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, la Commune d'Allevard revient à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017. En effet, parents d'élèves, enseignants et Mairie, s'accordent à penser que la réforme

mise en place en 2014 a été un échec. Les enfants sont fatigués par ces rythmes soutenus, les apprentissages s'avèrent difficiles et les activités mises en place ne semblent pas toujours correspondre aux attentes des familles.

Lors des Conseils d'écoles des 23 mai et 13 juin derniers, les membres des Conseils ont voté le retour à la semaine de 4 jours si le décret le permettant paraissait avant le 30 juin. Afin de tenir son engagement auprès des familles, la commune a déposé un dossier de demande de modification des horaires scolaires auprès du Conseil Départemental de l'Education National qui a été accepté.

Dès le 4 septembre 2017, les horaires des écoles maternelle Jeanne des Ayettes et élémentaire Pierre Rambaud seront les suivants : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. Pour les enfants utilisant le transport scolaire, le service de bus sera assuré à 8 h 30 et 16 h 30.

Un accueil de loisirs sera assuré le mercredi, avec restauration le midi pour les enfants inscrits à la journée.

Parents, futurs parents...

Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant et vous avez besoin d'un accompagnement, d'un conseil ?

Les Relais Assistants Maternels (RAM) intercommunaux peuvent vous aider dans la recherche d'un mode de garde (multi-accueil, assistant maternel, garde d'enfant à domicile) et vous accompagner dans le rôle d'employeur (contrat, fiche de paie, Urssaf, etc.).

Assistants maternels, gardes d'enfants à domicile...

Vous souhaitez une aide dans l'exercice de votre profession ?

Les RAM vous accompagnent et vous soutiennent dans l'exercice quotidien de votre profession.

Les RAM proposent aussi des temps d'éveil et de socialisation, pour les enfants accompagnés de leur assistant maternel ou garde à domicile.

Pour les communes d'Allevard, Crêts en Belledonne, La Chapelle du Bard, Pinsot, Le Moutaret et La Ferrière, vous pouvez contacter le RAM du Pays d'Allevard, au 06 33 63 74 76 ou ram.paysdallevard@le-gresivaudan.fr

La mission locale du Grésivaudan met en œuvre la garantie jeunes

Un dispositif d'accompagnement d'un an qui permet aux jeunes d'accéder à une autonomie professionnelle et financière

La Garantie Jeunes c'est pour qui ?

- Vous avez entre 16 et 25 ans et peu ou pas de revenus.
- Vous n'êtes ni scolarisé, ni étudiant, ni en emploi, ni en formation.
- Vous souhaitez réussir votre entrée dans la vie active et trouver un emploi.
- Vous êtes motivé et volontaire.

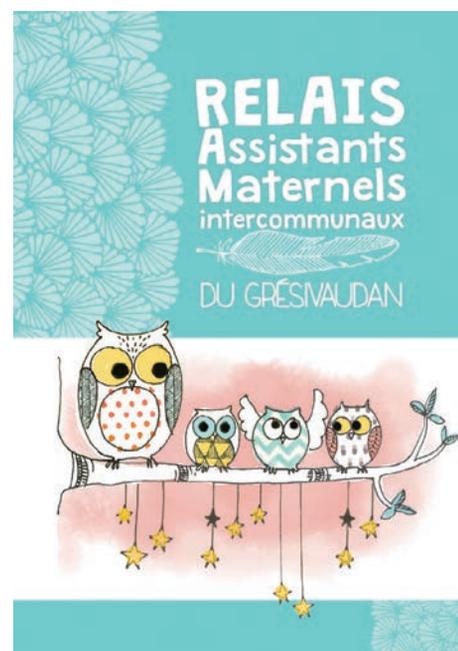
La Garantie Jeunes c'est quoi ?

- Un contrat d'engagement entre vous et votre Mission Locale.
- Une allocation forfaitaire mensuelle pour sécuriser votre quotidien.
- Un parcours d'accompagnement collectif et intensif.
- Le développement de vos compétences et de vos capacités en multipliant de nombreuses mises en situation professionnelle.

Qu'est ce qui se passe pendant 1 an ?

- Un accompagnement collectif au quotidien pendant les 6 premières semaines.
- Un suivi personnalisé et individualisé pendant 1 an.
- Des périodes d'immersion en entreprise (stage, emploi...) et / ou de formation.

Pour plus d'informations, contactez la Mission Locale du Grésivaudan à Crolles 147, rue du Pré de l'Horme – Tél. : 04.76.08.08.70.



Résidence de poète au collège

Une première dans l'académie !

Marie Ginet, poète et slameuse, a rencontré, durant une période de 6 semaines les collégiens d'Allevard, de Pontcharra et de La Rochette, ainsi que des élèves du Lycée Pierre du Terrail pour parler du travail de poète, échanger avec eux et leur faire vivre une expérience poétique en lien avec leurs enseignants.

Ils se sont tous retrouvés en mars à La Pléiade pour partager avec le public des moments de poésie. Les collégiens, lycéens, professeurs et Marie Ginet se sont succédés pour un rendu de leur travail à travers lectures, jeux poétiques, tables rondes autour de la poésie. Une belle soirée où qualité rimait avec gaieté et originalité. Cette résidence était une première dans l'académie. Elle était coordonnée par



Delphine Dussert, professeur documentaliste au Collège Flavius Vaussevat d'Allevard, ainsi que ses homologues dans les autres établissements. Le Conseil Régional, la DRAC, les conseils départementaux d'Isère et Savoie, l'Académie de Grenoble, la DAAC et la maison de la Poésie Rhône-Alpes ont tous soutenu cette initiative innovante.

Des artistes en herbe au CME

Encadrés par Carine Picceu, conseillère municipale déléguée au fleurissement, Marie-France Montmayeur, adjointe en



charge de la jeunesse, Béatrice Dequidt, conseillère municipale déléguée à l'action sociale et Cécile Lacroix, conseillère municipale déléguée à La Culture, les jeunes élus du conseil municipal, ont customisé des pneus usés pour en faire des bacs à fleurs. Après un travail de peinture, de création et de plantation, encadré par les agents des espaces verts de la ville, le résultat est admirable par tous dans le parc de la maison des Forges.

Transmettre et s'engager ensemble

« Transmettre et s'engager ensemble dans les valeurs de la République » est un projet commun entre le lycée Le Bréda, le collège Flavius Vaussevat, la Communauté de Communes Le Grésivaudan et les Armées. Dans le cadre de cette action les élèves se sont retrouvés une journée à La Pléiade, que la commune avait mis à disposition, autour d'ateliers avec des anciens du maquis, des militaires, Pierre Gascon, Grand officier de la légion d'honneur, président de l'Association des Déportés et Internés de la Résistance afin de communiquer sur la résistance et le devoir de mémoire. Pour clôturer cette journée, une cérémonie était

organisée autour du monument aux Morts avec la lecture de textes par les collégiens et les lycéens et des chants par la chorale du collège.



Les centres de secours de La Rochette et d'Allevard ouvrent la section de jeunes sapeurs-pompiers



Le Tacot s'ouvre à Allevard

Un lieu d'accueil enfants parents

Le Tacot vous propose à travers le jeu et la parole de :

- Rencontrer d'autres parents.
- Echanger et partager vos questionnements.
- Découvrir votre enfant au milieu des autres.
- Se poser.

Le tacot est ouvert à tous les enfants jusqu'à 4 ans accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents...) ou aux futurs parents. L'accueil est assuré par deux professionnels de l'enfant et de la famille. La fréquentation est gratuite, libre et sans inscription.

Une initiative mise en place conjointement par la Communauté de Communes du Grésivaudan, la CAF et le Département.

A Allevard, le vendredi de 14 h à 17 h (sauf vacances scolaires et jours fériés), au Pôle Enfance Jeunesse, avenue Louaraz (face à La Pléiade), dans les locaux du Relais Assistantes Maternelles.

Tél. : 07 78 41 77 88

Le skate park inauguré

Dans le cadre du projet d'aménagement de berges du Lac du Flumet en partenariat avec EDF, la commune d'Allevard a construit un nouveau skate park sur le bord du lac du Flumet.

Le 5 avril, les représentants de la commune, d'EDF, du conseil départemental, des associations locales et les jeunes élus du conseil municipal des enfants ont inauguré ce nouveau lieu. C'est Clara Montmayeur, maire du CME, qui a eu l'honneur de couper le ruban.



Bienvenue aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants d'Allevard ont été conviés à une réception de « Bienvenue » par le Maire et son conseil municipal. Une opportunité également de rencontrer les représentants des associations, qui, après l'allocution du Maire, présentaient tour à tour leur activité. Une fois un verre partagé, c'est vers la salle Casserra que les nouveaux Allevardins étaient invités à se diriger pour profiter du spectacle de théâtre d'improvisation de la saison culturelle « Ultimo ».



Réunion d'information Allevard 2020 - Le téléporté

En janvier, l'ensemble de la population était convié à La Pléiade à une réunion d'information sur le projet de téléporté reliant Allevard au Collet et plus globalement sur l'aménagement et les impacts de développement dans la commune. Une présentation menée tour à tour par Philippe Langénieux-Villard, maire d'Allevard et conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes, Martine Kohly, adjointe au maire et vice-présidente du Département et Marc Rosset, conseiller municipal et vice-président de l'EPIC comprenant le Collet. La soirée s'est clôturée par des questions/réponses entre les élus et le très nombreux public.





Cérémonie du 8 mai

De nombreux habitants se sont rassemblés au monument aux morts pour commémorer le 72^e anniversaire de l'armistice de 1945. Une cérémonie en présence des élus, des anciens combattants, de la gendarmerie, des pompiers, des enfants des écoles avec la participation de l'harmonie d'Allevard qui clôturait la cérémonie par une émouvante interprétation du Chant des Partisans.



Concert de clôture pour les musiciens

Comme chaque fin d'année scolaire, les élèves de l'école municipale de musique se sont réunis pour un concert. Une manifestation qui atteste du sérieux du travail accompli tout au long de l'année et une belle opportunité pour les musiciens de se produire en public.

Crédit photo : Alex Petit-Bianco



Journée découverte des écoles municipales

Les trois écoles municipales étaient rassemblées à La Pléiade le 24 juin dernier pour une journée découverte. Les visiteurs ont pu mesurer les enseignements de chacune, rencontrer des élèves, les professeurs et s'inscrire. Les trois écoles réunissent autour de 300 élèves pour l'apprentissage et la pratique de la musique, les arts (peinture, poterie, sculpture sur bois) et les sports.

Crédit photo : Dan Thomasson



Un tournoi pour Lardy

Le 1^{er} juillet dernier sportifs, amis, famille, se sont retrouvés au stade de Crêts en Belledonne pour le tournoi d'hommage à Lardy Djoumer, président du Handball Club du Pays d'Allevard, disparu trop tôt. Une journée toute en émotion où les sourires et les couleurs ne manquaient pas en mémoire de Lardy qui en a tant apporté autour de lui.

Un rendez-vous incontournable de notre vie associative qui n'oublie pas celui qui a été le fondateur d'une belle et grande association.



Premier vide grenier pour les Prévoyants de l'Avenir

L'Association « Les Prévoyants de l'Avenir », présidée par Christian Candy qui a succédé à Marcel Ailloud, offre chaque année aux aînées de notre commune une journée conviviale autour d'un banquet à La Pléiade. Elle ne demande aucune subvention et finance cette action uniquement sur leurs activités de bénévolat. Pour la première fois, les membres ont organisé un vide grenier au bord du lac de la Mirande qui n'a pas manqué de succès compte tenu du cadre propice à la flânerie.



Les classards en fête pour le 1^{er} mai

Comme le veut la tradition, tous ceux dont l'âge anniversaire se termine en 0 en 2017 étaient invités à faire la fête ce 1^{er} mai. Comme toujours ils étaient très nombreux avec les chapeaux colorés à défiler dans la ville, malgré la pluie, avant de rejoindre La Pléiade pour un banquet animé.



Les 5 derniers spectacles de la saison culturelle 2016-2017



Michèle Torr



Ultimo - théâtre d'improvisation



Les Choucas – soirée 100 % disco



D'abord je suis tout p'tit – Spectacle jeune public

Crédit photo : Chloé Perez



Antigone – Théâtre

Crédit photo : Olive Yeatt

L'essentiel des séances

13 MARS 2017

Ecole municipale de musique : tarifs 2017/2018

Sur proposition de Patricia HERNANDEZ, Conseillère Municipale, le Conseil

Municipal rappelle les tarifs 2016/2017 de l'école municipale de musique et fixe les tarifs 2017/2018 de l'école municipale de musique :

Possibilité donnée aux familles de payer par trimestre (soit au total 3 trimestres) ou mensuellement (sur la base de 9 mois) et de payer par chèque jeune.

Vote : 21 voix pour, 5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL)

2017/2018	Tarifs			Tarifs Allevardins (aide communale déduite)				
	Inscription à l'année	Inscription ou paiement au trimestre en cours d'année scolaire	Paiement mensuel	Inscription à l'année	Inscription ou paiement au trimestre en cours d'année scolaire	Paiement mensuel	QF < 700€	Tarifs enfant pour famille ayant 3 enfants fiscalement à charge
Formation musicale	349	117	39	108	37	13	57	80
Formation instrumentale	926	309	103	158	53	18	70	110
Location d'instrument	268	90	30	172	58	20	78	172
Piano et violon	926	309	103	360	120	40	142	245
Musiciens de l'Harmonie	Réduction de 60 €	Réduction de 20 € / trimestre	Réduction de 6,50 € / mois	Réduction de 60 €	Réduction de 20 € / trimestre	Réduction de 6,50 € / mois		

- Inscription Allevaridin à un 2^e instrument : réduction de 12 € (sauf élève bénéficiant d'un tarif préférentiel)

Ecole Municipale des Arts : tarifs 2017/2018

Le Conseil Municipal rappelle les tarifs 2016/2017 de l'école municipale des Arts et fixe les tarifs 2017/2018 de l'école municipale des Arts.

Possibilité donnée aux familles de payer par trimestre (soit au total 3 trimestres) ou mensuellement (sur la base de 9 mois) et le paiement par chèque jeune.

Vote : 21 voix pour, 5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL)

2017/2018	Tarifs			Tarifs Allevaridin (aide communale déduite)				
	Inscription à l'année	Inscription ou paiement au trimestre	Paiement mensuel	Inscription à l'année	Inscription ou paiement au trimestre	Paiement mensuel	QF < 700 €	Tarifs enfant pour famille ayant 3 enfants fiscalement à charge
ATELIER								
ENFANT - 15 ans	198	66	22	99	33	11	49	62
JEUNES - 21 ans	369	124	42	173	58	20	87	111
ADULTE	432	144	48	210	70	24		

- Inscription Allevaridin à un 2^e atelier : réduction de 20 € (sauf élève bénéficiant d'un tarif préférentiel).
- Inscription plusieurs personnes de la même famille Allevaridine : réduction de 20 € pour la 2^e personne et de 30 € pour la troisième (sauf élève bénéficiant d'un tarif préférentiel).
- Pour l'atelier poterie, forfait supplémentaire de 61,90 € par personne adulte inscrite, 25,70 € par trimestre, 49,80 € pour 2 trimestres correspondant à un achat de matériel).
- Pour les ateliers peinture et poterie, forfait supplémentaire de 18,61 € par enfant ou adolescent pour l'année scolaire correspondant à un achat de matériel.

Accueil de loisirs : tarifs 2017/2018

Sur proposition de Marie-France Montmayeur, adjointe au maire, le Conseil Municipal adopte les tarifs de l'accueil de loisirs applicables à compter du 1^{er} septembre 2017.

Vote : unanimité

Accueil de loisirs à la journée ou demi-journée			Accueil de loisirs à la journée ou demi-journée			Accueil de loisirs, forfait 4 jours		
TARIFS	16/17	17/18	TARIFS	16/17	17/18	TARIFS	16/17	17/18
Sans repas	Tarifs horaire	Tarifs horaire	Avec repas	Tarifs horaire	Tarifs horaire	Avec repas	Tarifs horaire	Tarifs horaire
QF < 500	0,90 €	0,91 €	QF < 500	1,20 €	1,21 €	Tranche 1 QF de 0 à 500	35,00 €	35,21 €
QF de 501 à 999	1,10 €	1,11 €	QF de 501 à 999	1,50 €	1,51 €	Tranche 2 QF de 501 à 1000	40,00 €	40,24 €
QF de 1000 à 1499	1,20 €	1,21 €	QF de 1000 à 1499	1,70 €	1,71 €	Tranche 3 QF de 1001 à 1500	45,00 €	45,27 €
QF de 1500 à 1999	1,30 €	1,31 €	QF de 1500 à 1999	1,90 €	1,91 €	Tranche 4 QF de 1501 à 2000	50,00 €	50,30 €
QF > 2000 et extérieur	1,40 €	1,41 €	QF > 2000 et extérieur	2,05 €	2,06 €	Tranche 5 QF > 2000	55,00 €	55,33 €

Restaurant scolaire : tarifs 2017/2018

Sur proposition de Madame Marie-France MONTMAYEUR, adjointe au maire chargée des écoles, le Conseil Municipal adopte les tarifs applicables à compter du 1er septembre 2017.

TARIFS CANTINE	16/17	17/18
Tarif normal	5,25 €	5,28 €
Tarif famille nombreuse	3,67 €	3,69 €
QF inférieur à 510	2,09 €	2,10 €
Extérieurs	9,43 €	9,49 €
St Hugues	7,34 €	7,38 €
Enseignant	4,54 €	4,57 €
Invités	6,57 €	6,61 €

Il fixe les tarifs à appliquer aux familles utilisant seulement le service accueil de la cantine scolaire

■ (dans le cadre d'un PAI sévère) :

Pour les Allevardins de l'école publique : 0,41 € lorsque le quotient familial est inférieur ou égal à 510 €, 0,72 € pour les familles ayant 3 enfants ou plus à charge et lorsque le quotient familial est supérieur à 510 €, 1,04 € lorsque le quotient familial est supérieur à 510 euros.

■ Pour les non-Allevardins de l'école publique : 1,85 €

■ Possibilité de paiement par CESU.

Vote : 21 voix pour, 5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL)

Droit de terrasse : tarif

Sur proposition de Philippe Langénieux-Villard, maire d'Allevard, le Conseil Municipal fixe les droits de terrasse : 10 € le m², 200 € par mois à compter du 1^{er} avril 2017 pour les bars « l'Escale » et « le Grand Collet », pas de droit de place par les autres commerçants qui installent et rangent quotidiennement les objets en vente.

Vote : unanimité

Garderie périscolaire : tarifs 2017/2018

Sur proposition de Madame Marie-France Montmayeur, adjointe au maire chargée des écoles, le Conseil Municipal adopte les tarifs applicables à compter du 1er septembre 2017.

TARIFS	16/17	17/18
Tranche 1 (QF de 0 à 500) la ½ heure	1,10 €	1,11 €
Tranche 2 (QF de 501 à 1000) la ½ heure	1,20 €	1,21 €
Tranche 3 (QF de 1001 à 1500) la ½ heure	1,30 €	1,31 €
Tranche 4 (QF de 1501 à 2000) la ½ heure	1,40 €	1,41 €
Tranche 5 (QF de 2001 à 9999) la ½ heure	1,50 €	1,51 €
Participation forfaitaire pour le goûter du soir obligatoire	0,15 €	0,15 €

Vote : unanimité

Etude surveillée : tarifs 2017/2018

Marie-France Montmayeur, adjointe au maire chargée des écoles, rappelle que conformément à l'engagement de l'équipe municipale les tarifs des services essentiels ne doivent pas augmenter davantage que le coût de la vie. Le Conseil Municipal adopte les tarifs applicables à compter du 1^{er} septembre 2017. De 16 h 30 à 18 h : Tarif normal : 4,10 € (4,08 € en 2016/2017), tarif famille nombreuse : 2,92 € (2,90 € en 2016/2017)

Vote : 21 voix pour, 5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL)

Ecole municipale des sports : tarifs

Sur proposition de Martine Kohly, adjointe au maire chargée des sports, le Conseil Municipal fixe les tarifs de l'école municipale des sports à compter du 1er septembre 2017 :

41,25 € le trimestre : 1 heure par semaine - 56,34 € le trimestre : 2 heures par semaine

Vote : 21 voix pour, 1 voix contre (Jean-Luc MOLLARD), 4 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL)

Acquisition du centre sport santé : contrat de prêt

Jérôme Baudin, adjoint au maire chargé des finances rappelle que dans une délibération, la Communauté de Communes le Grésivaudan a facilité la création du centre sport santé en se portant acquéreur du bâtiment nécessaire à sa réalisation (995 m² pour un prix de 398 000 €).

Cette acquisition a fait l'objet d'une convention de portage foncier avec la commune d'Allevard pour une durée de 3 ans. Une prorogation de 2 ans de la durée du portage foncier a été ensuite avalisée par les deux collectivités. La date de fin du portage foncier avait été fixée au 26/03/17.

Aussi, dans le but de se porter acquéreur du tènement foncier, Jérôme Baudin propose que la commune souscrive un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne d'un montant de 375 000 € sur la base d'un taux fixe et pour une durée de 20 ans.

Vote : 22 voix pour, 2 voix contre (Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS), 2 abstentions (Carin THEYS, Philippe CHAUVEL)

INTERCOMMUNALITE

Réduction de la compétence du SIVOM du Collet

Philippe Langénieux-Villard, maire d'Allevard rappelle que les compétences exercées par le SIVOM du Collet doivent être communautarisées le 1er mai prochain. Compte-tenu de la volonté des communes d'Allevard et de La Chapelle du Bard de vouloir reprendre en gestion plusieurs équipements aujourd'hui compétence du SIVOM du Collet, le Maire expose qu'il convient de procéder à une réduction des compétences du SIVOM avant la communautarisation effective, sans quoi ces équipements seront automatiquement transférés à la communauté de communes. Ainsi, le Conseil Syndical du Collet d'Allevard, dans une délibération en date du 02/05/17, a proposé à l'unanimité de réduire les compétences du syndicat en ôtant de celles-ci les bâtiments suivants : le bâtiment Antoine CROS, le

refuge de la Pierre du Carre, le Chalet « Ecureuil » à Pré Rond.

Vote : unanimité

Gestion de la station du Collet : création d'un EPIC

Philippe Langénieux-Villard, maire d'Allevard indique que la Communauté de Communes va confier à un Etablissement Public Industriel et Commercial la gestion de la station de ski du Collet. Dans le cadre de cet EPIC la gouvernance sera la suivante : un conseil d'administration avec deux collègues : un collègue d'élus communautaires composé de 9 membres dont Martine Kohly, Conseillère Communautaire, un collègue d'élus communaux composé de 6 membres (un membre par commune support). Le Conseil Municipal élit Marc ROSSET, représentant de la commune au Conseil d'Administration de cet EPIC.

Vote : unanimité

Gestion des services de l'eau et de l'assainissement : avenants à intervenir

Patrick Mollard, maire-adjoint, rappelle que par arrêté préfectoral la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan disposera de la compétence eau et assainissement à compter du 1^{er} janvier 2018. Le Maire-Adjoint précise que la commune avait confié la gestion des services de l'eau et de l'assainissement à la société Véolia dans le cadre de contrats d'affermage dont le terme était fixé au 31 décembre 2015. Ces 2 contrats ont été prolongés d'un an, par avenants du 10/11/15. Une convention de gestion provisoire jusqu'au 31/12/17 a ensuite été conclue avec la société Véolia pour chacun de ces 2 contrats, dans le but de permettre à la CCPG de choisir le mode de gestion de ces deux services publics qui lui semblaient le mieux approprié. Or, la CCPG nous a fait savoir qu'elle souhaite disposer d'un peu de temps pour s'organiser et nous demande une prolongation d'un an de ces deux conventions de gestion provisoire.

Vote : 23 voix pour, 3 abstentions (Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS)

URBANISME - FONCIER

Construction d'un poste de secours et d'une salle hors sacs au Collet d'Allevard

Patrick Mollard, maire-adjoint indique que le Conseil Syndical va procéder à l'acquisition d'un chalet d'altitude au sommet de l'ancienne gare d'arrivée du télésiège des Plagnes dans le but de créer une salle hors sacs et un poste de secours.

Vote : unanimité

TRAVAUX

Création de parcours de course d'orientation

Martine Kohly, adjointe au maire présente au Conseil Municipal le projet de création de parcours de course d'orientation. L'objectif serait de réaliser trois parcours d'orientation : lac de la Mirande, centre-ville et parc thermal, Le Collet d'Allevard.

Vote : unanimité

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

Subventions aux associations 2017

Sur proposition de Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire d'Allevard, le Conseil Municipal adopte les subventions 2017 attribuées aux associations.

Vote : 21 voix pour, 3 contre (Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Philippe CHAUVEL), 2 abstentions (Fabienne LEBE, Hubert SALINAS)

10 AVRIL

AFFAIRES FINANCIERES

Taux d'imposition communaux 2017

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux en 2017

Les taux d'imposition sont les suivants :

Taxe d'habitation.....	14,57 %
Foncier bâti	21,45 %
Foncier non bâti.....	110,52 %

Vote : 20 voix pour, 1 voix contre (Louis ROUSSET), 4 abstentions (Jean-Luc MOLLARD, Philippe CHAUVEL, Carin THEYS, Hubert SALINAS)

Centre Sport Santé

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire chargé des finances rappelle qu'en 2011, la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan a facilité la création du centre sport santé en se portant acquéreur du bâtiment nécessaire à sa réalisation pour 398 000 €. Cette acquisition a fait l'objet d'une convention de portage foncier avec la communauté de communes pour une durée de 3 ans signée le 26/03/12.

Cette convention a été ensuite prorogée pour une durée de 2 ans soit jusqu'au 16/03/17. Au terme de cette convention, la commune doit se porter acquéreur de ce tènement foncier.

Coût de sortie du portage : 482 512,36 € se décomposant de la manière suivante : acquisition foncière : 398 000 €, frais de notaire : 5 966,68 €, charges de copropriété : 98 545,68 €, loyer du centre : - 20 000 €

Vote : unanimité, moins deux abstentions (Carin THEYS, Hubert SALINAS)

Location de la salle Antoine Cros : Tarifs

Le Conseil Municipal précise que dans le cadre de la communautarisation du SIVOM du Collet, la commune d'Allevard a souhaité rester propriétaire du bâtiment Antoine Cros.

Il fixe les tarifs de location au 1er mai 2017 : Location de la salle sans cuisine : pour les associations à but non lucratif : 110 €, pour les particuliers : 160 €. Location de la salle avec cuisine pour une journée (8 h - 20 h) : pour les associations à but non lucratif : 160 €, pour les particuliers : 250 €. Location de la salle et la cuisine pour les mariages, les repas organisés, les anniversaires, les week-ends (du vendredi 18h au lundi 8h) : 350 €. Location de la salle Antoine Cros pour des réunions (Assemblée Générale par exemple) : 60 € pour 2 h. Montant des cautions : 400 € (éventuelles dégradations), 80 € (en cas d'absence de nettoyage). Pour toute location : présentation d'une attestation d'assurance.

Vote : unanimité

Pléiade : mise à disposition de personnel

Sur proposition de Bernard ANSELMINO, adjoint au maire, le Conseil Municipal indique que dans le cadre de la mise à disposition d'un employé communal, le service sera facturé sur la base de 30 € TTC de l'heure.

Vote : unanimité

Intercommunalité

Communauté de communes du Pays du Grésivaudan, Modification statutaire – Communautarisation des Sept Laux

Considérant le caractère communautaire de la station des Sept Laux ainsi que l'intérêt pour la communauté de maintenir et développer l'offre de loisirs sur son territoire et le fort enjeu en matière de développement économique, de maintien de l'emploi et de développement des territoires concernées, Philippe Langénieux-Villard, maire d'Allevard, expose le projet de modification statutaire portant intégration de la compétence relative à la gestion de la station des Sept Laux. Le Conseil Municipal approuve la communautarisation de la Station des Sept Laux à compter du 1^{er} septembre 2017.

Vote : unanimité

Urbanisme - Foncier

Construction du Musée : cession gratuite de la Tour des Décors

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, rappelle que dans le cadre de la construction d'un nouveau musée, le Conseil Municipal, en date du 18/07/16 avait décidé de céder, sur la base de l'euro symbolique, à la Communauté de Communes les tènements suivants : l'ancien casino ainsi que le rez-de-chaussée de la résidence des Bains ; surface totale : 500 m², le parvis entre l'ancien casino et la Tour des Décors : surface : 170 m², une partie de la parcelle AH 992 ; surface : 80 m². Dans cette délibération il était prévu que la Tour des Décors resterait propriété communale. Or, dans le cadre de la finalisation du projet de construction de cet équipement culturel, la Communauté de Communes souhaite être propriétaire de la Tour des Décors. Le Conseil Municipal décide de céder la Tour des Décors sur la base de l'euro symbolique. En contrepartie, la communauté de communes s'engage à mener à terme le projet de construction du nouveau musée.

Vote : unanimité, moins une abstention (Cécile LAFORÉ)

Non à la fermeture du Centre des Finances publiques de Grenoble-Grésivaudan

Philippe Langénieux-Villard, maire d'Allevard, annonce avoir été informé de la fermeture prochaine du Centre des Finances Publiques (CFP) de Grenoble-Grésivaudan.

Ce service public implanté sur la cité administrative, Rue Joseph Chanrion à Grenoble, aux portes de la Vallée du Grésivaudan, assure la gestion et la réception des contribuables et des entreprises de cette vallée. Elle gère les dossiers et l'accueil physique de 103 905 habitants et près de 20 000 entreprises regroupés sur 46 communes. Si personne ne se mobilise, les habitants et les entreprises du Grésivaudan n'auront plus qu'un seul service des Finances Publiques pour leurs démarches fiscales et de recouvrement Avenue Rhin et Danube, situé de l'autre côté de Grenoble. Le Conseil Municipal dénonce un nouveau pas dans la destruction d'un Service Public de proximité, comme cela a été le cas avec la fermeture de la Trésorerie de Goncelin

fin 2015 et de Pontcharra fin 2016. Il dénonce également l'hémorragie d'emplois, la surcharge du service d'accueil et les dégradations des missions des Finances Publiques, et l'incohérence de la politique des Finances Publiques, allant à l'encontre du Développement Durable, en imposant aux habitants, aux entreprises de la Vallée du Grésivaudan et aux salariés du CFP de Grenoble-Grésivaudan de traverser l'agglomération Grenobloise déjà saturée et polluée.

Vote : unanimité

22 MAI

URBANISME – FONCIER

Convention d'assistance juridique

Philippe Langénieux-Villard, maire propose au Conseil Municipal de signer avec la SELARL CDMF – AVOCATS AFFAIRES PUBLIQUES une convention d'assistance juridique ponctuelle dans le but de répondre à des interrogations en matière d'urbanisme ou de marché public.

Vote : unanimité

Stage Bafa – Remboursement frais

Sur proposition de Marie-France Montmayeur, adjointe au maire, le Conseil Municipal décide de rembourser à : Luka Slodecki et Mel Cochet la somme de 350 € correspondant au stage d'approfondissement Bafa. En effet, le stage pratique effectué au sein de nos services étant non rémunéré, il est légitime que la commune prenne en charge les frais correspondant au stage d'approfondissement.

Vote : 17 voix pour, 6 voix contre (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL)

DIVERS

Tirage au sort des jurés d'assises

Vu l'arrêté Préfectoral du 29 avril 2016, le Conseil Municipal décide de procéder au tirage au sort des 9 jurés d'assises (regroupement de communes Allevard – Pinsot).

Commerces éphémères

Martine Kohly, adjointe au maire, propose au d'accueillir en centre-ville, pour la quatrième année consécutive, des commerces éphémères en vue de dynamiser le centre-ville et stimuler l'activité commerciale. A cet effet, l'agence immobilière Jacob Boyer Torrollion mandataire pour la gestion des locaux commerciaux situés 33 rue des Thermes et 13, rue Ponsard a accepté de louer ses locaux à des personnes intéressées pour y développer une activité artistique ou économique et le conseil municipal l'en remercie. Ils accueilleront Danièle Gauthier rue Ponsard pour une activité de vente d'antiquités et brocante, Natacha Ronin rue des Thermes pour une activité de vente de bijoux fantaisies. Un bail précaire sera signé du 1^{er} juin au 30 septembre 2017 pour des loyers mensuels de : 450 € hors charges pour le local situé 13, rue Ponsard, 150 € hors charges pour le local situé 33, rue des Thermes. La collectivité signera ensuite une convention de mise à disposition avec Danièle GAUTHIER et Natacha Ronin. Il est précisé que Danièle Gauthier, ayant déjà profité du dispositif des Commerces Ephémères en 2015, par-

ticipera au paiement de la moitié du loyer (à hauteur de 225 € par mois).

Vote : unanimité

Marché droit de place

Bernard Anselmino, adjoint au maire, indique que les redevances du marché dominical sont gérées sur la base d'abonnement. Il propose de généraliser avec le marché du jeudi.

Le Conseil Municipal indique que la gestion du marché hebdomadaire sera dorénavant assurée en totalité par la police municipale.

Il fixe les tarifs du marché à compter du 1^{er} juin 2017 (abonnement minimum un trimestre) : commerçant non sédentaire non abonné : 18 € par trimestre le mètre linéaire, commerçant non sédentaire abonné : 48 € à l'année le mètre linéaire avec possibilité de paiement au semestre

Vote : unanimité

Association Déclic Cheval – Subvention exceptionnelle

Sur proposition de Martine KOHLY, adjointe au maire chargée des sports, le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € à l'association « Déclic à Cheval »

Vote : unanimité

Montagne de La Pierre du Carre : location 2017

Sur proposition de Jérôme BAUDIN, adjoint au maire chargé des finances, le Conseil Municipal décide d'augmenter à compter de 2017, le loyer de Jean-Pierre JOUFFREY, concernant la montagne de la Pierre du Carre de 1 % : loyer annuel 2016 : 254,08 €, loyer annuel 2017 : 256,62 €

Vote : unanimité

30 JUIN

Sénatoriales : élections des délégués et des suppléants

Philippe Langenieux-Villard, maire d'Alleverd indique que le Sénat est renouvelé par moitié tous les 3 ans. Les 348 sièges de sénateurs à pourvoir sont répartis en deux séries. En septembre 2014, les 178 sièges de la série 2 ont été renouvelés. Le 24 septembre 2017, les 170 sièges de la série 1 le seront à leur tour. Ces sièges se répartissent ainsi : 150 sièges dans 44 départements de métropole. Il s'agit des départements classés dans l'ordre minéralogique de l'Indre et Loire aux Pyrénées Orientales ainsi que des départements d'Ile de France. 14 sièges dans 4 départements et 2 collectivités en outre-mer. 6 sièges au titre des Français établis hors de France. Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect. Il s'agit d'un collège électoral composé dans chaque département : des députés et sénateurs, conseillers départementaux et régionaux pour 5 % du collège et des délégués des conseils municipaux pour 95 % du collège. Le Conseil Municipal d'Alleverd doit élire 15 délégués et 5 suppléants.

Pour la liste « Aïmons Alleverd » :

Délégués Patrick Mollard, Cécile Lacroix, Bernard Anselmino, Virginie Lagarde, Jérôme Baudin, Béatrice Dequidt, Gilbert Eymin, Carine Picceu, Guillaume Rey, Patricia Hernandez, Geroges Zanardi, Karine Sanchez-Beaufils.

Suppléants Marc Rosset, Véronique Desrozes, André Tavel-Besson, Monique Laarman

Pour la liste « Alleverd Action Citoyenne » :

Délégués Philippe Chauvel, Fabienne Lebee, Hubert Salinas
Suppléante Carin Theys

Gestion des passeports et des cartes nationales d'identité

Philippe Langenieux-Villard, maire d'Alleverd rappelle que la commune délivre depuis 2009 les passeports dans le cadre d'une convention avec l'Etat. Une contribution financière de 5 000 € par an est, en contrepartie de ce service est versée à la commune. Depuis le 21 mars 2017, l'Etat a confié à la mairie la délivrance des cartes d'identité avec une contrepartie financière de 3 550 €. Or, après 3 mois de mise en service de cette procédure, la commune est submergée par les demandes. A ce jour, une demande de passeport ou de carte d'identité ne peut pas être satisfaite avant un délai de 5 mois. Devant l'impossibilité de garantir un service de qualité et de réduire les délais d'attente, le Conseil Municipal a décidé, tout en ayant pleinement conscience des difficultés juridiques de réserver ce service aux habitants de l'ancien canton. La délibération adoptée par le le 22/05/17 avait pour objectif d'alerter les services de l'Etat. L'adoption de cette délibération a permis qu'une réunion de travail ait lieu en Préfecture le 09/06/2017. La Préfecture est pleinement consciente des difficultés rencontrées et envisage de créer un nouveau lieu de délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité. Le maire présente le bilan de ce service depuis le 21/03/17 : 252 rendez-vous ont été pris, 52 personnes ne sont pas venues dont 7 ont annulé au dernier, soit 20 % des rendez-vous annulés, 106 passeports délivrés dont 24 au bénéfice d'Allevardins, 86 cartes nationales d'identité délivrées dont 29 au bénéfice d'Allevardins.

En conclusion, le Maire propose de ne plus assurer ce service à compter du 01/10/17 car le service rendu n'est pas à la hauteur des moyens que la commune devrait engager pour le rendre plus efficient. Par ailleurs, le nombre d'Allevardins bénéficiant de ce service est relativement minime.

Vote : unanimité, moins 5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL)

Convention de groupement de commandes avec le Grésivaudan et des communes du territoire pour le contrôle et l'entretien des poteaux incendie

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, indique qu'au titre de la défense incendie, dans le cadre d'opérations d'aménagement des zones d'activités, la commune d'Alleverd procède annuellement au contrôle de 110 poteaux incendies. Coût HT par poteau : 34,50 € HT Considérant l'intérêt pour les collectivités à mutualiser leurs achats, il a été proposé aux communes du territoire, par courrier en date du 18/07/16, de conclure une convention de groupement de commandes, piloté par le Grésivaudan, afin d'assurer le contrôle technique des hydrants ainsi que leur entretien, le cas échéant. Le tarif-cible est de 25 euros HT par poteau pour le contrôle hors entretien.

Cela permettrait ainsi à la commune de réaliser une économie budgétaire annuelle de 1 045 € HT.

Vote : unanimité

Motion

Bernard ANSELMINO, adjoint au maire, fait état des intrusions récentes la nuit à la piscine ainsi que de l'incarcération d'une personne pour des faits graves sur la voie publique.

Le Maire évoque la pétition relative à l'insécurité et aux incivilités qui a été déposée dans les commerces d'Alleverd. Il indique qu'il n'a rien à retirer du texte de cette pétition et qu'il est favorable à ce que le Conseil Municipal formule le vœu que la gendarmerie puisse y donner une suite. La personne à l'origine de cette pétition, présente dans la salle du Conseil, a été autorisée à s'exprimer sur ce sujet, elle indique que la pétition a recueillie 140 signatures.

Le Conseil Municipal formule le vœu que la gendarmerie puisse donner une suite à cette pétition.

Vote : unanimité

Respecter la loi

La loi prévoit que le droit d'expression des groupes dans un conseil municipal est proportionnel à son nombre d'élus. Le règlement intérieur voté par le conseil municipal reprend cette règle.

Un nouveau prometteur

Après l'ouverture du nouveau skate park et la rénovation de deux terrains de tennis, Allevard ouvre sa nouvelle aire de camping car à quelques semaines du début des travaux du centre routier départemental.

Un effort significatif de propreté a été engagé depuis février, de nouvelles (et plus nombreuses) corbeilles à papier ont été installées ainsi que des distributeurs de sacs destinés aux propriétaires de chiens. L'arrivée de nouveaux commerçants, un dynamisme accru de nos acteurs économiques, contribuent conjointement à une meilleure animation.

Soutenue par le département (1 millions d'Euros) et retenus par le plan thermal régional (1,2 millions d'Euros sollicités), accompagnée par plus de 50 engagements à investir si le projet de téléporté est adopté par la Communauté de Communes, Allevard construit avec enthousiasme son économie future.

Philippe Langénieux-Villard et l'équipe « Aïmons Allevard »

Les articles publiés dans la présente rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la responsabilité de la rédaction de "L'Allevardin".

Le tribunal administratif de Grenoble, a été saisi le 27 août 2014 et le 11 mars 2015 par les élus de AAC pour demander d'annuler la décision du 3 juillet 2014 par laquelle le Maire avait fait savoir aux élus d'AAC que ce texte ne pouvait paraître en l'état du fait qu'il « contient un paragraphe dont la teneur se situe en dehors de la sphère communale » et qu'il « comporte également des propos injurieux et diffamatoires » à l'endroit du maire. En date du 26 janvier 2017, le tribunal administratif a enjoint la commune d'Allevard à publier l'intégralité de la tribune. En application de cette décision, la totalité de ce texte est aujourd'hui publié :

1) Premières décisions post-électorales : une hausse de 27 % des indemnités du maire d'Allevard¹

Incroyable et scandaleux ! Alors que le Maire a fait campagne sur la crise qui affecte chaque allevardin et le budget de la commune, et sur la nécessité de faire des efforts, la première décision du Conseil Municipal a été d'augmenter les indemnités de l'exécutif. Les indemnités de M. Langénieux-Villard sont aujourd'hui supérieures à 4 300 € bruts (commune + Communauté de Communes, où il s'est augmenté de 140 %), soit 51 600 € par an... pour n'être présent à Allevard que du samedi au lundi !... **Le maire d'Allevard touche ainsi des indemnités supérieures à celles du maire de Grenoble²** ! Et contrairement à ce dernier qui refuse tout cumul de mandat, le Maire d'Allevard approche les 7 000 € bruts mensuels du fait de ses indemnités de Conseiller Général. Le budget 2014 prévoit une augmentation de 20 000 € pour les indemnités des élus (160 000 € inscrits au budget).

Les élus AAC ont vivement dénoncé ces hausses qu'ils considèrent comme une « indécence » à l'heure où toutes les subventions et investissements sur notre commune sont réduits du fait de sa situation financière critique.

La crise qui frappe Allevard ne touche pas ses élus !

Ainsi, pour Allevard, selon l'application de la loi, l'opposition dispose de 701 signes, et la majorité, de 3 153 signes.

Et si la raison l'emportait enfin ???

Le projet de téléporté a fait « Flop » à la communauté de communes du Grésivaudan, lors de sa présentation, en ouverture du conseil communautaire du 26 juin dernier.

Après plusieurs années et 6 études, qui ont coûté des centaines de milliers d'euro d'argent public, malgré la promesse du maire d'Allevard, que le téléporté serait financé en totalité, personne ce soir là, n'a accueilli ce projet avec enthousiasme.

Tous les présents n'ont pu qu'admettre l'hostilité des élus à l'éventualité de cautionner le rêve du maire d'Allevard.

Comme l'a dit M. Langénieux : « vous ne nous suivez pas, on remballer les gaules ».

Fin du rêve, fin de l'histoire...!!!

Les élus AAC

2) L'exclusion des élus AAC de toutes les commissions municipales

Les protestations de nos élus n'ont pas réussi à faire changer d'avis le nouveau Conseil Municipal qui, en toute illégalité, souhaitait exclure l'opposition de toutes les commissions municipales. Nous avons donc dénoncé ces décisions auprès du Préfet de l'Isère et le Maire d'Allevard a été dans l'obligation de nous réintégrer dans la plupart des commissions. En revanche, alors que dans le précédent mandat nous avons des représentants au sein des deux poumons d'Allevard que sont Les Thermes et le Syndicat du Collet, la nouvelle équipe municipale a décidé d'exclure les élus AAC de ces structures, privant ainsi les 44 % d'allevardins qui ont voté pour nous d'avoir un droit de regard sur ces organismes !...

Valérie Bibollet, Philippe Chauvel, Fabienne Lebé, Jean-Luc Mollard, Yohan Payan et Caroline Ponsar

¹ Mandat précédent : 2 908 € Allevard + 500 € communauté de communes
Nouveau mandat : 3 136 € Allevard + 1 200 € communauté de communes

² Source : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/grenoble-25-indemnités-élus-4219-euros-brut-maire-eric-piolle-459841.html>

Etat-Civil

BIENVENUE

13/12	Alice PABAN
10/01	Jules DEGORRE DELLA-VECCHIA
17/02	Noa GROS-MARGOTTO
18/02	Juliette BARUTEAU
08/03	Évan PHILOTAS
14/03	Lia CARELLA
28/03	Myla GENTE
03/04	Alice LASSERRE
25/04	Miléna PALECIAN
14/05	Edgar CHARDON
19/05	Hanaé DUMONT
24/05	Adam NÉZEREAU
26/05	Adam GÉMARD
26/06	Soën KAUFFMANN
28/06	Romy COSO

ILS S'AIMENT

21/01	Jean de la CRUZ et Agnès HOTTON
04/02	Olivier TREILLE et Caroline DAUPHINÉ
25/02	Jean-Pierre DAL FARA et Lucette HUSSON
20/05	Bruno GOTTI et Sandra ARAUJO COELHO
27/05	Sébastien REGNIAUD et Stéphanie JANVIER
03/06	Simon AILLAUD et Angélique GISCOS
24/06	Philippe BAMBINA et Marie-France MOREL
01/07	Noël FOURNIER et Elodie TERRET

ILS NOUS ONT QUITTÉ

11/01	Georgette BERNARD veuve ROUX
18/01	Madeleine GUILLERMAN veuve LÉGLISE
19/01	Cécile BAVAROT veuve MANIFICAT
23/01	Léontine GUÉRIN veuve COINDET
26/01	Nicolas BEUNARDEAU
28/01	Rémy VERDON
28/01	Lucienne PIN-BARRAZ veuve CHASSANDE-MOTTIN
02/02	Gilbert ROCHARD
04/02	Charles TAVEL-BESSON
04/02	Carine DAUM épouse BADOUARD
14/02	Isidora PESENTI veuve VANOTTI
19/02	Jean ARIOLI
02/03	Marie CARRASCO Veuve BESUGLOW
22/03	Marie DAL MORO veuve RONIN
13/04	Agnès OLLIER
16/05	Marie BUCHON Vve BOUBERT
24/05	Rosa PARASUCO veuve MALACASA
21/06	Michelle ARNOL épouse BONIFACE
26/06	Hélène RUSPINI veuve BIBOUD
27/06	Angèle FAVRE veuve TALLARD
28/06	Yves GONTHIER
05/07	Louis RUSPINI
07/07	Marie-Thérèse COUDURIER veuve SOMMARD

Annonce

- ★ Association culturelle basée à Allevard recherche local type entrepôt, grand garage, atelier, sous sol pour monter un local de répétition, studio d'enregistrement et organiser des ateliers. laboiteacartons@yahoo.fr

PETITES ANNONCES GRATUITES RÉSERVÉES AUX PARTICULIERS ALLEVARDINS

Bulletin à renvoyer pour parution dans le prochain Allevardin à Mairie d'Allevard-les-Bains – Service Communication.

Nom..... Prénom.....

Téléphone Courriel.....

Titre de votre annonce

Description

.....

.....

Jusque...

TOUS LES SAMEDI JUSQU'AU 26 AOÛT

Bal populaire

Place de La Résistance
À partir de 20 h

JUSQU'AU 29 AOÛT

Marché nocturne

Place de La Résistance
Tous les mardis de 19 h à 22 h

JUSQU'AU 21 SEPTEMBRE

Les conférences de l'été

Tous les jeudis le musée d'Allevard et les Amis du Musée vous convient à une série de conférences Tour des décors dans le parc thermal – 16 h
www.museedallevard.wordpress.com

JUSQU'AU 22 SEPTEMBRE

Collections en Chantier

Tous les vendredis focus sur des objets de la collection du Musée d'Allevard Le Musée – 15 h
www.museedallevard.wordpress.com

JUSQU'AU 27 OCTOBRE

« Belledonne les Bains. Des curistes bien occupés » Les loisirs dans les stations thermales de Belledonne

Exposition temporaire au musée d'Allevard, du lundi au vendredi de 14 h à 18 h

Août

3 AOÛT

Loto de l'Union Commerciale d'Allevard

20 h – La Pléiade

4 AOÛT

Don du sang

17 h / 20 h – La Pléiade

9 AOÛT

Cinétoiles en Grésivaudan, cinéma en plein air

« Le voyage de Fanny »
Parc thermal – 21 h 30 (tombée de la nuit)
Replis à La Pléiade en cas de Pluie

9 AOÛT

Nuits classiques du Haut Bréda

Camerata Barrocco : Bach
Eglise de Pinsot, 20 h 30
Résa : Office du tourisme, Maison de la Nature la Ferrière, Musée des Forges et Moulins Pinsot.
Tarifs : 10 € et 15 €

11 AOÛT

Soirée conte et astronomie « En attendant les étoiles filantes » avec Elisabeth Calandry, conteuse

Refuge de La Pierre du Carre
Randonneurs accueillis dès 18 h

15 AOÛT

68^e Fête de la Montagne

Le Collet d'Allevard
Infos et réservation à l'Office du Tourisme

15 AOÛT

The Gregorian Voices Octuor vocal de Bulgarie

Eglise Saint-Marcel - 21 h
Tarif : 15 € / 19 €
(gratuit - de 9 ans accompagnés de leurs parents)

20 AOÛT

Rencontre des anciennes mécaniques de Belledonne

Restauration, buvette, animations
Parc thermal – 12 h / 18 h
Infos : 04 76 45 82 74

20 AOÛT

Salon du livre

Dédicaces, animations, causeries, ateliers, expositions de peinture, Lecture théâtrale costumée, spectacle de cirque « Bouillon Cubes »
La Pléiade – 10 h / 19 h
Infos : 06 12 12 67 32

DU 25 AOÛT AU 27 AOÛT

L'Echappée Belle, Ultra Trail de Belledonne 2017

3 parcours de 144 km, 85 km ou 47 km à travers le massif de Belledonne
Départ du Super Collet pour les 47 km
Infos : Office de Tourisme au 04 76 45 10 11 ou sur le site www.lechappeebelledonne.com

Septembre

9 SEPTEMBRE

Forum des associations

14 h / 18 h – La Pléiade

15 SEPTEMBRE

Présentation de la saison culturelle 2017/2018

Spectacle gratuit
« Les Bandits Manchots »
20 h 30 – La Pléiade

16 ET 17 SEPTEMBRE

Festival du 150^e anniversaire de l'Harmonie d'Allevard

La Pléiade

16 ET 17 SEPTEMBRE

Musée d'Allevard

Journées européennes du Patrimoine

Samedi 16 septembre de 14h à 18h

- Visite commentée de l'exposition Belledonne les Bains 14 h 30, Musée d'Allevard. Durée 1 h.
- Atelier autour de la mosaïque avec Corinne Chaussabel, pour les 6-9 ans. 16 h 00 | Tour des décors | Durée 2 h | 10 enfants.

Dimanche 17 septembre de 14 à 18h

- Visite commentée de l'exposition Belledonne les Bains. 14 h 30, Musée d'Allevard. Durée 1 h.
- Séance de contes avec l'association cadeaux d'Histoire. 16 h 00, Musée d'Allevard, Durée 1 h. Réservation obligatoire

DU 29 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE

Exposition Van Dongen et le fauvisme proposée par l'Atelier Rêve de Couleur Accès libre.

14 h 30 / 18 h 30 – Salle Veyton en Mairie d'Allevard

Octobre

7 OCTOBRE

Le Jour de la Nuit « Ces arbres remarquables ! »

Visite déambulée
Plus d'infos au Musée ou à l'Office du Tourisme

Présentation de la saison culturelle 2017/2018

Vendredi 15 septembre – 20 h 30 – La Pléiade

Lors de cette soirée vous pourrez découvrir les spectacles que vous réserve cette nouvelle année culturelle en présence de certains artistes et producteurs.
Inscription 04 76 97 50 24 - sylvie.pleiade@yahoo.fr

La soirée sera ponctuée et animée par Les Bandits Manchots

Soirée gratuite LIVE !

